

Dea sous la direction de
Mme Sauvageot.

Rapport de stage.
La langue des signes au Congo

Sophie Dalle
1996-1997

Introduction.

Ce stage est motivé par une interrogation générale concernant ce qui entre en jeu dans la définition du rapport à la langue des signes.

Si nous prenons pour pertinente la question suivante, formulée dans l'éditorial d'un numéro de la revue *Psychanalyse* consacré à « La parole des sourds » (1993) : « *Notre civilisation est une civilisation de l'image, mais si, chaque jour davantage, le ciné, le théâtre, la danse incluent des séquences où des personnages et des acteurs signent, n'est-ce pas que cette langue, la langue des signes, vient aussi bien, et peut-être mieux que les mots, trouver ce qui de l'image fascine?* », prendre pour cadre un autre contexte culturel pourrait alors nous apprendre autre chose sur la langue des signes et sur ce qui détermine le regard porté sur elle.

A ce titre, L'Afrique centrale, et ici tout particulièrement le Congo, me semble pouvoir offrir cette expérience de « *décentration* » dont parle E.M Lipiansky, sans jamais perdre de vue non plus ce sur quoi la France et le Congo se ressemblent, s'opposent ou encore auraient pu se ressembler ou se différencier (le passé de « colonisé » du Congo soulignerait en effet ces liens ou leur absence).

Ma démarche ne sera pas davantage construite : pas d'hypothèse ou de délimitation de terrain ne structurent à priori ce travail. Je voulais être attentive aux anecdotes et scènes de « rue » que le hasard m'offrirait tout autant que je voulais prendre connaissance de l'univers scolaire et éducatif des sourds au Congo. L'école comme institution nous intéresse bien évidemment tout particulièrement pour comprendre la définition du rapport à la langue des signes. On verra cependant qu'elle n'est pas au Congo l'institution la plus importante pour notre propos, bien qu'elle reste centrale comme lieu de rencontre ou comme « carrefour ».

La posture de recherche adoptée ici se résume ainsi au conseil donné par B. Mottez : « *se laisser surprendre, rester curieux* ».

On pourra s'étonner du peu d'attention accordée ici au fonctionnement même de l'Institut National des Jeunes Sourds de Brazzaville. S'il fut le lieu « central » de ce stage, la compréhension de son fonctionnement interne aurait nécessité une fréquentation plus longue, plus assidue et plus « discrète » (c'est-à-dire avec un autre statut que celui d'observateur, qui n'est rattaché à aucun centre éducatif ou professionnel). Le désir de la découvrir au moins un minimum fut cependant particulièrement profitable :

- Le parcours et les difficultés rencontrées pour obtenir l'autorisation d'effectuer un stage dans l'établissement furent révélateurs de la gestion particulière de cet institut :

- La place de l'Eglise est importante dans la gestion comme dans l'histoire de l'institut, mais aussi dans l'extension « du groupe scolaire des sourds » à une sphère extra-scolaire tout aussi solidaire;

- La direction ne relève donc pas entièrement de l'Etat, mais exerce d'autres activités (étrangères aux sourds), et semble particulièrement « distante » vis à vis du quotidien de l'INJS.

- L'entrée dans le « réseau » des sourds de Brazzaville par l'INJS fut vraisemblablement la plus efficace, tant au niveau de la rapidité et de l'importance des contacts permis (même au sein de la sphère extra-scolaire), que d'une certaine reconnaissance (ne serait-ce que par le fait d'être « présentée », mais aussi conduite vers les « personnalités reconnues » même de façon informelle).

Me permettant de reconnaître ainsi les différents « pôles » de ce réseau (INJS, Communauté chrétienne des sourds du Congo, Institut Africain de rééducation, Haut Commissariat des personnes handicapées, Atelier de menuiserie de Bifouti (coopérative), rencontres internationales inter-nationales) ainsi qu'une zone périphérique et plus « fragile » des sourds dits isolés, je fus aussi plus à même d'en comprendre les enjeux.

- Quelques observations des cours donnés à l'INJS me permirent de mieux comprendre le quotidien des enseignants comme celui des élèves : modes de communication, types de relations entre enseignants et élèves, condition d'enseignement etc. Elles furent cependant bien trop peu nombreuses pour tirer des conclusions. Elles me semblent pourtant offrir une image assez synthétique de la « situation » du Congo, de ses ressorts historiques et culturels, ainsi que de la « position » plus particulière des sourds.

- C'est ainsi que les entretiens effectués avec quelques personnes « relevant » de l'institut (enseignant, directeur des études, enseignants attaché à un autre poste, directeur religieux de l'école etc), renseignant aussi bien sur l'histoire de l'INJS, du réseau plus large des sourds au Congo et notamment sur l'évolution du rapport à la langue des signes, que sur les enjeux sociaux-économiques qui se jouent actuellement autour de la surdité.

Enfin, si je fus ainsi guidée par les relations d'attraction ou de répulsion entre les pôles de ce réseau, de nombreuses rencontres et observations se firent au hasard. Rapportant des thématiques et des comportements adoptés spontanément, elles me semblent à ce titre particulièrement précieuses.

Voici donc, avec les documents fournis par Mr. Milandou, fonctionnaire de la Réadaptation, et Mr. Songho, président de la Communauté chrétienne des Sourds du Congo, mes diverses sources d'informations.

La situation congolaise ainsi construite se présente de façon plutôt paradoxale : l'Eglise est à la fois l'institution qui a mis en place une éducation oraliste et celle qui développe le recours à la langue des signes et le recueil de signes nationaux; la France est très présente dans le milieu éducatif, mais la LSF est largement délaissée au profit de l'ASL; la

langue des signes fascine les badauds mais c'est un malheur que d'avoir un enfant sourd; le « geste du morceau de charbon » est désuet mais fait encore parler... Guidée par ma perplexité devant les observations effectuées, ces informations peuvent s'organiser selon les thématiques suivantes.

La place de l'Eglise dans la définition du rapport à la langue des signes comme dans l'organisation même de réseaux de sourds semble tout d'abord caractéristiques des pays de la région centre africaine et tout particulièrement du Congo » Les mouvements religieux y sont ainsi déterminants quant au choix de la langue utilisée avec des personnes sourdes (langue orale ou signée, origine nationale de la langue des signes), même s'ils restent aux-mêmes tributaires du contexte institutionnel et géo-politique.

C'est dans cette perspective que peut se comprendre l'existence simultanée au Congo de trois références linguistiques en langue des signes : l'une française et ancienne, l'autre américaine et dominante, et une dernière en plein essor, « régionale » ou africaine.

C'est aussi sur cette « base » culturelle, politique et historique, que se dessinent les rapports de force et formes d'association active de sourds.

L'action des mouvements religieux s'inscrit cependant dans une réalité socio-culturelle qui lui préexiste. Si elle dépend des aléas politiques, des structures institutionnelles et des relations internationales, elle ne se réalise surtout que par rapport à un ensemble de pratiques et de représentations nationales relatives aux personnes sourdes.

A travers la référence constante de mes interlocuteurs au « village », sont soulignées l'importance des changements socio-culturels dans ce rapport aux personnes handicapées en général mais aussi la permanence d'un certain type de regard sur la surdité, incarné dans le « geste du morceau de charbon », pourtant désuet. Par le biais du terme générique de village s'exprime donc aussi bien la disparition de certaines pratiques coutumières que le maintien d'un certain « univers culturel ».

C'est ainsi que la définition du rapport à la langue des signes n'est compréhensible que dans une problématique plus vaste où s'articulent enjeux sociaux, appartenance religieuse et revendications culturelles et politiques. L'essor de la notion même de communauté comme le lancinant projet de recueil des « signes naturels » sont ainsi particulièrement significatifs. Différents types de revendications, formes d'expression et organisations sociales tentent ainsi d'asseoir, à travers le statut d'une langue des signes ou des personnes sourdes, des prestiges individuels, communautaires ou nationaux.

C'est dans ce contexte que se comprend l'essor de relations internationales et régionales de sourds, de la pratique de la langue des signes et de sa médiatisation.

- **Introduction** (3p.)

Un contexte déterminant: mouvements religieux, institutions et organisations de sourds au Congo. (9p.)

- 1- Le rôle centrale de l'Eglise et des mouvements religieux.
- 2- Délimitation de groupes parmi les sourds congolais.

Mode de communication et situation sociale des sourds au Congo: de l'institut des jeunes sourds à l'institution traditionnelle. (13p.)

A. Contexte institutionnel (8p.)

- 1- Objectifs et choix pédagogiques de l'INJS.
- 2- Situation scolaire et perspectives socio-professionnelles
- 3- Un contexte déterminant: situation socio-politique et revendications des enseignants.
- 4- Situation de cours et mode de communication à l'INJS.

B. Contexte "traditionnel", culturel. (5p.)

- 1- Communication et relation avec les sourds au Congo.
 - a) Absence de "voix" et fascination pour les gestes.
 - b) Voix et gestes dans la communication sourds-entendants.
 - c) Rareté des personnes entendantes s'exprimant en signes.
- 2- "Le geste du morceau de charbon".
- 3- Ville-village.

Une définition africaine des enjeux existant autour de la langue des signes. (5p.)

- 1- Relations sociales et conscience communautaire.
- 2- Langue des signes et phénomène identitaire.
- 3 - Rôle de la FMS et enjeux des recherches universitaires.
- 4 - "Signes naturels" et enjeux politiques.

Conclusion (1p.)

Un contexte déterminant: mouvements religieux, institutions et organisations de sourds au Congo.

1- Le rôle centrale de l'Eglise et des mouvements religieux.

La question de la place de la langue des signes au Congo est définie en des termes bien spécifiques. Selon l'audiomètre de l'INJS, ce pays a connu deux types d'influences successives ou concurrentes, celle des USA et celle de la France.

Ainsi, explique-t-il, les Frères de Saint-Gabriel, les premiers à "s'intéresser" aux sourds du Congo, étaient français, et les premiers enseignants ont été formés en France.

Dans les années 80, le séminaire organisé au Nigéria sur l'enseignement de la langue des signes par l'américain Fauster introduit la langue des signes américaine (ASL) au Congo. Décédé au Rwanda lors d'un accident d'avion, l'influence de ce prêtre qui voulait évangéliser les sourds africains grâce à l'ASL reste décisive. Un autre américain, l'interprète David Cornett, venu du Zaïre, accentue cette filiation du Congo à l'ASL, tandis que les frères français qui ne gèrent plus pour des raisons politiques l'INJS, perdent peu à peu le contact avec sa population sourde. Les premiers interprètes sont formés par David Cornett. La formation des enseignants de l'INJS se fait en ASL.

La langue des signes congolaise possède ainsi des signes spécifiques au Congo, mais présente une prédominance de l'ASL.

Lors de la conférence de la Fédération Mondiale des Sourds rassemblant les pays de l'Afrique centrale, fut encouragée une recherche sur les signes dits naturels, une démarche envers les "*sourds purs*" du Congo. Avec quelques réaménagements de certains signes jugés trop "*crus*", "*impolis*", ceci permettrait de reconnaître une langue des signes congolaise.

La situation observée au Congo ne me semble pourtant pas compréhensible par la simple référence à la nationalité des personnes influentes sur le mode de communication entre personnes sourdes. La mise en avant de la référence nationale par l'audiomètre est vraisemblablement révélatrice des enjeux qui se jouent actuellement autour de la langue utilisée par les sourds.

On peut cependant distinguer deux types d'action d'obédience religieuse qui, tour à tour, se soutiennent ou entrent en compétition.

* L'Eglise comme institution de gestion de l'INJS.

Représentée par les Frères de saint-Gabriel puis par Caritas Congo (religieux entendants), cette action se fait en partenariat avec les pays de l'Europe dont la France en particulier. Elle mobilise congolais et européens et reste "encadrée" par les institutions et la politique congolaises. Ce mouvement religieux met en place la prise en charge d'une population sourde dans le cadre d'une aide médicale et sociale. Il rassemble les sourds au sein de l'institution scolaire, en milieu urbain, et oeuvre à l'amélioration de leur statut à travers de meilleures relations familiales, l'accès au monde du travail et le travail de la parole.

Le "lien" entre l'INJS et cette institution religieuse fut plus ou moins fort selon les circonstances politiques. Créé par les Frères de Saint-Gabriel en 1971 et à l'initiative du père M.A. Nganga, l'INJS dépend ensuite davantage de l'Etat. Sous le gouvernement de Marien Ngouabi (1970-1977), est réalisée une nationalisation de l'éducation. Chaque établissement devait être soumis individuellement à un décret, explique l'actuel directeur de l'INJS nommé par Caritas Congo. Si ce n'est pas le cas pour l'institut, il relève quand même de la tutelle de l'Etat: des enseignants sont donc affectés à l'institut, même sans formation spéciale, avant les années 80.

Avec la fin du gouvernement communiste en 1990, la dénationalisation conduit l'Etat à rétrocéder l'INJS à l'Eglise catholique du Congo. La gestion de l'école dépend ainsi de

Caritas tandis que les enseignants relèvent toujours de l'éducation nationale du Congo (et connaissent donc aujourd'hui les mêmes retards de salaires que leurs collègues). Le secteur de la rééducation reste très dépendant de la France où se fait tout l'appareillage (notamment les embous des appareils). Les parents des enfants scolarisés à l'INJS participent aussi financièrement à la bonne marche de l'établissement (transport, ORL, etc).

Depuis, plusieurs pères se sont succédés à la direction de l'institut: le premier est décédé et le second envoyé vers d'autres missions. L'actuel directeur regrette que ce poste ne soit pas occupée par une personne plus jeune et plus disponible que lui.

* L'Eglise dans sa fonction d'évangélisation et d'éducation religieuse.

D'abord représentée par des protestants américains, puis relayée par des congolais catholiques, sourds notamment, elle désire donner une éducation religieuses aux personnes sourdes. Transgressant les limites nationales, elle mobilise des liens de types associatifs et informels et suscite une mise en réseau des personnes sourdes. Associée à une recherche de vocabulaire religieux en signes et au désir d'atteindre les personnes sourdes les plus isolées, elle contribue à la prise de conscience de personnes sourdes de leurs situations, spécificités et besoins.

Promouvant la langue des signes et non plus le français signé (communication totale), valorisant les signes nationaux au détriment de l'ASL et s'engageant dans un travail de recensement et de mobilisation de la population sourde congolaise, la Communauté chrétienne ainsi créée est alors porteuse de nouveaux projets dont les enjeux culturels et politiques étaient pourtant absents de l'action d'origine.

La Fédération Mondiale des Sourds (FMS) trouve là des interlocuteurs attentifs et des organisations particulièrement favorables à ses objectifs.

(Une figure apparaît dans la version originale que nous sommes incapables de reproduire ici.)

Le tableau ainsi dessiné semble éloigné de la réalité largement plus "composite". Il aide cependant à la recomposer et ainsi à mieux comprendre les tensions et enjeux qu'il s'y joue. Les deux mouvements religieux ne peuvent plus être distingués par la nationalité des personnes (majoritairement congolaises) ni par des "lieux" ou espaces spécifiques (école-église, contexte national- international) qui les ont pourtant définis un temps. Par contre, les deux "logiques" d'action et de légitimation de celle-ci subsistent dans leurs différences.

Tous deux chrétiens et soucieux d'éducation, ces deux "types" de mouvement associent leur histoire lors du "voyage au Nigéria", en 1980, de congolais (enseignant de l'INJS et anciens élèves sourds) répondant à la sollicitation du père protestant américain A. Fauster. Hormi la visite de centres éducatifs et de communautés religieuses pour sourds au Nigeria, mais aussi au Ghana, Togo et Bénin, il leur propose de s'initier à la communication totale à base de signes américains, utilisée pour l'éducation religieuse des sourds.

* L'école s'ouvre ainsi peu à peu à la langue des signes, d'abord française puis rapidement américaine, et à la philosophie de la communication totale. Le désir de transmettre la parole de Dieu aux sourds constitue ainsi un puissant facteur en faveur de l'essor de la langue des signes, jusque dans l'école. Mr. Milandou, directeur congolais au début des années 80, à la suite du frère Félix, raconte cependant que si l'utilisation des signes fait alors la curiosité des enseignants, notamment devant la qualité des relations qui se développent entre les enfants sourds et ceux qui pratiquent une langue des signes, suscitant chez certains une réelle vocation, une forte opposition à cette pratique se développe aussi dans les années 80, rassemblant le personnel médical et la majorité des enseignants formés en France. Ainsi, si l'un des enseignants de l'INJS devient interprète, un autre s'adonne à l'orthophonie et au soutien scolaire, en collaboration avec le CHU de Brazzaville.

"La communauté a commencé à l'école" poursuit Mr. Milandou: des sourds adultes venaient y apprendre la dactylographie, notamment en collaboration avec les plus jeunes. Ils s'initiaient ainsi à la langue des signes américaine (ASL) qui a cours dans l'école, tandis que les plus jeunes découvraient les *"signes naturels"*. Mais *"les sourds ont besoin de vivre avec leurs camarades: ils traînent l'après-midi après les cours"*, ou se retrouvent dans leur école buissonnière. La communauté dépasse donc le "cercle" de l'INJS. Ce qui fonde ces liens, plus informels et plus volontaires que ceux de l'école, serait leur *"unité de langue, de situation mais aussi le besoin d'échanger des informations."*

La Communauté chrétienne des sourds du Congo tente d'ailleurs d'y répondre, rassemblant de nombreux sourds, adultes et enfants, aménageant à la fin de la messe un temps d'information et développant des projets autour de la langue des signes du Congo. Née du voyage au Nigéria, cette communauté s'est d'abord développée au sein même de l'INJS. Sous un gouvernement se réclamant du *"socialisme matérialiste"*, elle doit cependant intégrer un lieu religieux. A l'initiative d'A. Fauster, protestant évangélique, la communauté trouvera néanmoins asile dans une église catholique, en raison des affinités "historiques" entre l'INJS et cette Eglise. Le lien entre ces deux institutions n'est ainsi jamais coupé et reste d'actualité: d'une part la direction est aujourd'hui confiée à Caritas Congo, d'autre part certains enseignants ont appartenu aux Frères de Saint-Gabriel ou bien ont une "vocation de type religieux" pour l'éducation des sourds. Enfin, ce sont des enseignants de l'INJS qui font office d'interprètes lors de la messe de l'église Jésus-Réssuscité. Cette activité extra-scolaire semble par ailleurs présentée par Mr. F. Milandou comme une forme d'investissement dans la profession d'enseignant à l'INJS.

L'INJS se confronte ainsi aujourd'hui à la nécessité d'adapter la formation des enseignants et de compter avec ceux qui maîtrisent cette langue: enseignants-interprètes et adultes sourds. Son projet éducatif continue cependant de valoriser le travail de la parole: l'entrée dans l'école commence par l'éducation précoce (orthophonie), l'expression orale est encouragée en cours (non coercitif) et les signes sont dans la grande majorité des cas associés à la parole (français signé). Mais, pour les raisons "historiques" évoquées et parce que ce mouvement de sourds ne prend place qu'au sein d'institutions déjà reconnues, la communauté chrétienne des sourds du Congo entretient avec l'INJS, des liens particulièrement forts (reconnaissance (affectif) et soutien réciproque).

Ainsi, et bien qu'elle soit davantage tributaire du voyage au Nigeria et des initiatives du père A. Fauster, la Communauté chrétienne des sourds du Congo se vit et se présente comme étant affiliée à l'INJS. Voici ce qu'en dit un journaliste {ref?} lors des dix ans de la Communauté: *"Les sourds-muets de Brazzaville sont regroupés au sein de la communauté chrétienne depuis 1980. Leur association est actuellement dirigée par Mr. Parfait Songo. Mais tout ceci n'est que la conséquence de la tenacité et de la persévérance d'un homme que Dieu a mis sur le chemin de ces frères et sœurs: le Frère Marie-André Nganga. (...) Il lance l'idée de la création d'un institut spécialisé à Brazzaville. Deux ans plus tard, avec de nombreuses difficultés qui auraient découragé toute personne non habitée de détermination, l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville peut voir le jour."*

C'est aussi à l'occasion de cet anniversaire que le président de la Communauté chrétienne en fait la présentation suivante: (...) *"C'est un groupement de déficients auditifs sans distinction de sexe, de race et de religion à ne pas confondre avec l'INJS de Brazzaville qui est un établissement spécialisé dans la rééducation de la parole et de l'ouïe et qui poursuit d'autres buts que ceux de la Communauté chrétienne des sourds du Congo. Elle tire cependant sa substance de l'INJS de Brazzaville et se réjouit de l'initiative des Frères de Saint-Gabriel qui, en collaboration avec l'Eglise catholique du Congo et des autorités politiques et administratives de ce pays, ont créé cet Institut en 1971 face aux problèmes de rejet et de mépris exprimés à l'époque à l'encontre des sourds-muets. Sans l'INJS aucune prise de conscience sur les problèmes des déficients auditifs n'aurait été possible et l'existence de la Communauté chrétienne des sourds serait impensable."*

(C'est moi qui souligne).

* Emancipée d'une tutelle "scolaire", évoluant sous une forme associative ou de réseau et définissant des projets de plus en plus ambitieux (rassemblements régionaux sous forme de communautés religieuses de sourds isolés et création de structures scolaires), la Communauté chrétienne des sourds du Congo se trouve parfois en concurrence avec l'église qui l'abrite pourtant, institution "gestionnaire" reconnue par l'Etat et représentée par des personnes entendantes et souvent européennes .

Le récit suivant d'une entrevue avec un de ces religieux européens est assez explicite.

Le président de la Communauté chrétienne des sourds du Congo, Mr. P. Songo, m'accompagne auprès d'un frère de Saint-Gabriel, groupe religieux à l'origine de l'INJS. Le père, accueillant, se montre cependant un peu amère devant l'histoire de cette école et de la Communauté chrétienne des sourds. En caricaturant, voici ses propos: *"les blancs se sont investis puis, dans un contexte politique particulier, ont été "accusés" et dépossédés." C'était à des congolais de gérer l'affaire... "Aujourd'hui, "ils" voudraient qu'on se réinvestisse..."* La gestion de l'école est en effet laissée à Caritas Congo, bien que les enseignants soient payés par l'Etat. La Communauté chrétienne des sourds du Congo, cherchent par ailleurs des financements pour mener à bien ses recherches sur la langue des signes et ses efforts de recensement des sourds au

Congo. *"Mais "ils" nous refusent le pouvoir... la condition d'un réinvestissement est que nous détenions l'autorité."*

Suite à notre discussion, il me donne un exemplaire d'un dictionnaire de signes où sont repris quelques signes dits "naturels" (propre à l'aire centre-africaine). Puis, fier de ses compétences en langue des signes, il se met soudain en scène, rapportant à un public imaginaire des paroles de la bible en français signé (utilisant des signes américains et "congolais"). Puis, après avoir plaisanté avec Songo d'une parole forte accompagnée de quelques signes sur la nécessité d'une communication entre les hommes de l'église et les sourds, il nous raccompagne à la porte.

Mr. P. Songo me commente plus tard longuement l'attitude de ce père. Bien qu'entretenant des rapports cordiaux avec lui, il lui reproche de vouloir lui usurper son rôle et ses responsabilités de président de la Communauté des sourds, en interceptant le courrier et réalisant certaines démarches à sa place.

"C'est un entendant" fait-il remarquer, soulignant ainsi qu'il ne peut pas occuper ce rôle. *"Il est fier de savoir signer la bible"* dit-il (reprenant l'expression du père face à un public fictif), *"mais c'est tout! Il ne sait pas parler avec les sourds"...*

2- Délimitation de groupes parmi les sourds congolais.

D'après Mr. Nazaire, qui mettait pourtant l'accent sur la référence nationale de la langue utilisée, ce n'est cependant pas sur des critères linguistiques que les sourds se rassemblent autour de quelques leaders. Depuis deux ou trois ans, avec l'accusation de malversation financière au sujet de Mr. Ngoulou, deux "partis" s'opposent:

* celui de Muanza Thomas, l'actuel président des sourds au Haut Commissariat des personnes handicapées, venant du Zaï re, qui rassemble autour de lui toute la coopérative de Bifouiti (ébénistes).

* celui de Ngoulou Alphonse, (prédécesseur de Muanza Thomas et très populaire auprès des sourds), actuel président de l'association des sourds du Congo, l'ANDACO.

Il est rarement dissocié de son ami, Songo Parfait, président de la Communauté Chrétienne des sourds du Congo.

Un autre groupe, un peu marginal, rassemble des sourds d'un même mouvement religieux autour de Jacques Ekoko, directeur régional de la réadaptation, devenu sourd venu du Nigeria.

Mr. Maconde, interprète, fait un tableau équivalent tout en apportant d'autres critères de distinction:

* le premier "cercle" rassemble les sourds de la coopérative de Bifouiti, les quelques sourds de religion Kimbandiste et donc l'essentiel des personnes venant du Zaïre;

* le second rassemble quant à lui les sourds de l'INJS et ceux (souvent les mêmes) de la Communauté chrétienne des sourds du Congo.

Enfin, il mentionne aussi une minorité qui se rassemblerait autour de l'appartenance à la secte "Arc en ciel".

L'appartenance religieuse et le parcours scolaire seraient donc les principaux critères de reconnaissance distinguant les sourds du Congo entre eux.

Les différents cercles mentionnés sont organisés autour de quelques personnalités fortes, exemplaires et influentes sur les plus jeunes. Les critères de prestige seraient, d'après Mr. Maconde, la possession d'un diplôme et d'un travail, mais aussi le fait d'être marié. Concernant Mr. Ngoulou et Mr. Songo, la "filiation" avec l'INJS est importante.

Le "pouvoir" de ces personnalités sur les plus jeunes mais aussi sur "*les grands sourds*" est réelle: Mr. Maconde s'est ainsi vu suspendu de ses fonctions d'interprète auprès de tous les sourds pendant trois mois par le président des sourds du moment, pour avoir fait circuler une information sans son "contexte explicatif" et susciter une polémique à l'encontre du président.

Il peut être surprenant de constater que les deux pôles, que représentent la coopérative de Bifouiti et la Communauté chrétienne, se maintiennent aussi bien dans le domaine des relations informelles et associatives qu'institutionnelles: les structures telles que l'INJS, le Haut commissariat des personnes handicapées, l'IAR (Institut Africain de la Réadaptation) et l'ANASCO (Association NAtionale des Sourds du COngo), ne semblent pas proposer de projet propre mais stimuleraient ou s'associeraient plutôt aux projets portés par la Communauté chrétienne et la coopérative.

La coopérative de Bifouiti

Bien qu'elle soit de nombreuse fois citée comme réussite socio-économique de sourds, Mr. Raija Moustgaard en décrit les difficultés initiales dans "Manual on how to

establish and run an organization of the deaf" {WFD, 1994}. Venu du Zaïre en 1982, avec une formation de charpentier, Thomas Muanza a tout d'abord essayé d'intégrer l'INJS comme professeur. Malgré le soutien du directeur d'alors, Mr F. Milandou, ceci ne pu se faire. Il s'installe alors comme indépendant et se constitue un personnel essentiellement zaïrois. Le commerce marche bien et les jalousies le guette: il est même contraint de changer de propriétaire. Moins bien placé, les difficultés financières commencent. Avec l'aide de Mr. F. Milandou, maintenant fonctionnaire de la Réadaptation (IAR), il reçoit un large soutien financier de l'ADF, African Development Foundation, (ONG américaine). Parmi les nouveaux employés, on compte depuis les jeunes charpentiers formés à l'INJS de Brazzaville.

"The cooperative was successful in solving the problems of unemployment among the deaf people as well as the problems of initial training for a number of them." La coopérative de Bifouti répond d'abord à des enjeux socio-économiques et participe à l'amélioration du statut des personnes sourdes. *"The deaf people have proved that they can be enterprising, productive and useful for their family and society as a whole."* Elle encourage ainsi la mobilisation des personnes sourdes et une prise de conscience de leurs potentialités. Mais celles-ci ne reposent pas principalement sur des données socio-linguistiques, comme ce peut l'être pour la Communauté chrétienne. Elle a en cela une portée politique beaucoup plus faible que cette dernière organisation. Elle est par contre un partenaire et un exemple de réalisation concrète pour l'institution scolaire et professionnelle des sourds au Congo.

La Communauté chrétienne des sourds du Congo.

La Communauté chrétienne des sourds du Congo s'est d'abord constituée pour assurer aux personnes sourdes une éducation religieuse. Née du voyage au Nigéria en 1980, elle est alors indissociable de l'adoption de la communication totale comme moyen de communication. Mr. P. Songo en définit ainsi les avantages dans son historique de la Communauté: *"La lecture de la Bible était facilitée grâce à cette méthode. (...) Un seul lien pour toutes ces communautés {rassemblées à Ibanda lors de ce stage}, la communication totale"*. La notion de lien est finalement centrale: ce désir d'éducation religieuse et, pour cela, d'initiation à la communication totale, ont réuni les enfants de l'INJS et les "grands sourds", mais aussi contribué à ce qu'un lieu de rassemblement de sourds existe. La messe répond bien à une démarche religieuse, mais elle permet aussi l'essor d'une conscience de groupe, l'expression de revendications collectives échappant au seul registre religieux ainsi que l'instauration d'une solidarité aussi bien qu'une hiérarchie au sein du groupe des sourds. Voici un bref aperçu d'une messe à Jésus-Ressuscité: << Je suis rapidement prise en charge par des jeunes filles sourdes de l'INJS (place où s'assoient: bancs des sourds, présentation de l'interprète). Un adulte entendant tente de faire asseoir un de "ses" enfants parmi les sourds. L'idée semble absurde à ma voisine qui les renvoient tous les deux à leur banc: "il est entendant!" indique t-elle.

Deux interprètes, anciens enseignants à l'INJS, montent à tour de rôle sur la caisse en bois pour rapporter aux sourds, rassemblés dans l'aile gauche de l'église, les propos du prêtre et les chants de la chorale. Les entendants ne font pas attention aux sourds ni à l'interprète. La situation est maintenant banale. La présence des sourds, m'expliquera Mr. Milandou, a cependant beaucoup perturbé la messe dans les premiers temps de l'expérience, détournant les yeux des fidèles vers l'interprète.

Après la messe, les sourds se retrouvent dans une sorte de salle de classe, derrière l'église. Assis sur les bancs, jeunes et vieux reprennent en silence le chant en langue des signes que dirige un jeune sourd devant le tableau. Tous en chœur, ils font des gestes amples, très balancés et rythmés par des "signes qui claquent" (signes nécessitant le contact des deux mains ou d'une main et du bras, ici volontairement

"appuyés"). Puis c'est le président de la Communauté chrétienne des sourds du Congo qui prend la parole, et enfin une jeune femme sourde.

C'est l'heure des "informations". Mr. Maconde, interprète et présentateur du journal des sourds à la TV, donne habituellement les dernières informations. Aujourd'hui, c'est moi qui passe au tableau, expliquant la raison de ma venue et donnant toutes les informations voulues sur la situation des sourds en France.>>

Si la Communauté chrétienne des sourds du Congo entend assumer son rôle "religieux" de régulateur entre les fidèles (notamment auprès des couples), elle peut étendre son intervention au monde du travail, servant de médiateur avec des employeurs. Ainsi, *"à-côté de ces considérations subjectives et purement religieuses, la Communauté chrétienne des sourds poursuit des buts qui revêtent un caractère social"* explique Mr. P. Songo à l'occasion du 10^e anniversaire de la Communauté (1990). On peut distinguer deux grands types de projets.

Le premier, essentiellement d'ordre socio-économique, serait de soutenir les activités de sourds en fournissant matières premières, matériel ou local mais aussi des possibilités de se former (profession ou alphabétisation). Une mutuelle d'entraide répondrait aussi aux difficultés financières de la vie quotidienne: nourriture, scolarité, cérémonies, logement et formation.

Le second renoue davantage avec le type d'action d'une église évangélistrice. Il consiste à étendre les activités de la Communauté à l'ensemble du Congo, à l'ensemble des personnes sourdes, quel que soit leur conviction religieuse. Il s'agit ainsi de répondre à une situation caractérisée par la dispersion et l'isolement des personnes sourdes par une *"mission de prospection (...) visant à identifier les déficients auditifs et à les rassembler éventuellement pour une initiation à la communication, à l'alphabétisation, et à une prise de conscience de leur propre existence."*

Projet de recensement et de rassemblement des sourds.

C'est ainsi que la Communauté chrétienne des sourds du Congo, en partenariat avec Caritas Congo et l'UNHACO, a mis en place un projet de recensement de la population sourde congolaise. Deux premiers rapports ont ainsi pu être réalisés pour la région de Pointe-Noire et celle d'Owando. La population était informée de cette démarche par l'intermédiaire des personnalités locales ainsi que par des interventions à la fin de messes et aux radios locales. Les fiches d'identification réalisées permettent de dresser un tableau des effectifs, de l'appartenance religieuse et de la situation face à l'emploi des personnes sourdes de ces régions. Ainsi, à Pointe-Noire, sur 154 personnes sourdes, 42% sont catholiques, 14% évangéliques, 3% kimbanguistes, 5% d'autres églises et 36% ne prient pas. A Owando, les pourcentages sont à peu près semblables puisque sur 31 personnes rencontrées (ce recensement a connu plus de difficultés que le premier), 36% d'entre elles sont catholiques, 13% évangéliques, 3% kimbanguistes, 3% pentecôtistes, 3% de l'Assemblée de Dieu vivant et 42% ne prient pas. L'appartenance chrétienne étant majoritaire, la Communauté peut avoir un rôle important dans la mobilisation de la population sourde. A Owando, 90% des personnes sourdes rencontrées ne sont jamais allées à l'école, tandis qu'à Pointe-Noire, *"une infime partie a appris un métier; Très peu de sourds ont été instruits; La plupart d'entre eux sont analphabètes."* Cette mission de recensement s'est ainsi accompagnée d'une "campagne" d'alphabétisation, de formation d'interprète et, à Owando, de *"communications"* sur le Sida, le paludisme, l'alcoolisme, l'hygiène alimentaire ainsi que sur les objectifs de la communauté. Cette mobilisation pour le recensement des personnes sourdes est ainsi indissociable d'un désir de prise de conscience par l'ensemble de la population sourde congolaise de la nécessité d'une organisation pour leur instruction et éducation religieuse. Une école pour sourds se met fragilement en

place à Pointe-Noire tandis qu'elle est en projet à Owando. Les prêtres sont sensibilisés au besoin d'interprètes.

C'est au cours de l'un de ces rapports qu'ont ainsi été défini les rôles que devraient jouer les différents partenaires. Ainsi, la municipalité devrait assurer l'éducation des sourds et leur transport gratuit, et favoriser le bilinguisme, la formation d'interprètes ainsi que l'emploi des sourds. Le service social devrait servir de relai, trouvant les placements en apprentissage et possibilités d'embauche mais aussi visitant les familles afin d'y revaloriser leurs enfants sourds et d'y encourager la pratique de la langue des signes. Caritas apporterait finances et locaux, tandis que l'Eglise encouragerait la création de communautés et l'interprétariat. La Communauté se doit quant à elle d'assurer l'éducation religieuse et la défense des droits des personnes sourdes, et souhaiterait promouvoir une entraide sociale et économique entre sourds. Aux parents, il est avant tout demandé un "investissement":

*"Ils doivent: *Etre les premiers éducateurs de leurs enfants,
* Mieux connaître la langue des signes,
* Se constituer en association pour la défense des droits de leur sourd,
* (...) Se battre pour l'épanouissement de leur enfant, son éducation et l'emploi."*

L'ANDACO.

L'ANDACO, Association Nationale des Déficiants Auditifs du Congo, pourtant à priori indépendante de toute instance religieuse, peut être associée au "mouvement" de la Communauté chrétienne: on retrouve ce même désir de solidarité envers l'ensemble de la population handicapée du Congo mais surtout l'affirmation d'une spécificité de la population sourde et la nécessité d'une mobilisation autour d'un objectif central, que Mr. P. Songo et Mr. A. Ngoulou m'ont dit être *"l'éducation des sourds et la promotion de la langue des signes"*. Le changement récent du nom de l'association comme son retrait de l'UNHACO, Union Nationale des associations des personnes HAndicapées du Congo, semble à ce titre significatifs:

"Réunie en Assemblée Générale Extraordinaire, l'ANDACO, après avoir constaté la domination des handicapés moteurs sur les autres catégories de handicapés qui ne tirent pas profit de leur appartenance à l'UNHACO et compte rendu de leurs droits humains, civils, sociaux et culturels bafoués et du manque de participation aux prises de décisions au sein de l'UNHACO, les sourds présents ont décidé de démissionner de l'UNHACO. Mais ils

** demeurent membre ordinaire de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS),
* changent la dénomination ANDACO en Association Nationale des Sourds du Congo (ANASCO),*

** étudient les nouveaux statuts à la lumière de ceux proposés par la FMS,
* maintiennent les liens fraternels de bon voisinage et de bonne collaboration avec toute organisation des handicapés au niveau national et international,*

** ont une action concertée avec tous les partenaires sociaux: gouvernement, ONG, entreprises étatiques et privées et sponsors,*

** œuvrent pour créer d'autres structures de sourds dans le pays et améliorer celles qui existent." {DAA, Novembre 1996}, (c'est moi qui souligne).*

Mode de communication et situation sociale des sourds au Congo: de l'institut des jeunes sourds à l'institution traditionnelle.

A. Contexte institutionnel

1- Objectifs et choix pédagogiques de l'INJS.

La création de l'institut est fréquemment ramenée à une anecdote: le constat que fit un religieux, M.A. Nganga, de la situation sociale déplorable d'un enfant sourd. Il voulut ainsi répondre au désarroi de ces laissés pour compte, privés aussi bien de reconnaissance sociale que de la voix de Dieu. La contribution des religieux à la revalorisation des personnes sourdes n'a pas commencée par la promotion de la langue des signes, même si ce fut une de ses principales conséquences. Ceci peut expliquer la méprise du directeur religieux actuel de l'INJS qui présente les Frères de Saint-Gabriel comme étant à l'origine favorables à la langue des signes, alors que la tendance actuelle serait à la démutisation...

La formation des enseignants, rapporte Mr. F. Milandou, ancien directeur de l'INJS, se faisait en France. Mais si les Frères prônèrent la méthode orale dans l'établissement, il ne s'y reproduisit pas l'opposition violente contre les signes qu'il a pu constater dans ce pays. Les cours, explique t-il, commençaient par des récits de la vie quotidienne auxquels les enfants participaient. A l'aide de dessins et des signes produits au cours de l'échange était établi un consensus sur quelques signes conventionnels et était aussi donné tout un vocabulaire et un "commentaire" en français.

Si, à la suite du voyage au Nigéria, la langue des signes américaine est introduite dans les salles de classe, la rééducation reste une préoccupation centrale. Les disciplines enseignées dans le cadre de la formation spécialisée créée en 1980 (PSEDA, en 2 ans, au sein de Ecole Nationale Supérieure) et délivrée à l'université Marien Ngouabi illustrent cette tendance. "*The content of the training*, rapporte Mr. Raija Moustgaard {WFD, 1994}, is:

- Language instruction*
- Physical: Biological acoustics*
- General pedagogy*
- Special pedagogy*
- General psychology*
- The psychology of the deaf child*
- Sign Language*
- Audiometrics.*"

L'INJS montre ce souci de "*réparer le langage défectueux*" , explique Mr. Baghambonla, enseignant, par la mise en place depuis 4-5 ans d'un service d'éducation précoce dont le modèle est français. Certains enfants pourront alors être orientés vers des écoles d'entendants, même si ceci se fait rarement. L'emploi du temps prévoit aussi des séances d'orthophonie, bien que le pillage dont l'établissement a été l'objet pendant les événements de 1993 rende plus difficile cette activité.

Les objectifs de l'INJS sont ainsi d'après Mr. Matoko, enseignant, d'une part de répondre à la spécificité de son public en assurant une rééducation de l'ouïe et de la parole et d'autre part de délivrer un enseignement de type professionnel. L'école posséderait ainsi un secteur de "formation pure" et des secteurs à caractère professionnel: maçonnerie, menuiserie, arts ménagers et agriculture, bien que ce dernier secteur devienne moins important en raison du manque d'encadreurs.

Ainsi, bien que la "tradition" française perdure à travers l'importance attribuée au français parlé, les filiations et convictions religieuses ainsi que les objectifs professionnels de l'INJS mettent davantage en avant "l'éducation", la transmission d'un savoir que les moyens de communication utilisés à ces fins.

Un enseignant, qui eut comme première expérience d'enseignement à l'INJS la démutisation des plus jeunes, se disait "*content de les voir évoluer*" et "*heureux de les amener à parler*". Aujourd'hui professeur de mathématiques auprès des plus grands, il dit vouloir s'investir davantage dans la langue des signes, au vu des performances qu'elle permet à ses élèves lors des concours communs avec les "*valides*".

Le choix du mode de communication n'est donc pas majoritairement à l'INJS un choix de "principe": il est effectué en fonction des résultats scolaires qu'il permet et non d'une philosophie.

2-Situation scolaire et perspectives socio-professionnelles

Les personnes sourdes ne bénéficient pas du même niveau de formation que les personnes entendant et connaissent actuellement un fort taux de chômage, dans un contexte national déjà en crise.

De plus, explique le père Piers, les enfants scolarisés à l'INJS arrivent parfois à un âge déjà avancé: les parents hésitent à les mettre à l'école ou bien ne connaissent pas la structure.

Le statut social des personnes sourdes scolarisées à l'INJS laisse ainsi insatisfaits de nombreux enseignants. L'INJS ne propose pas d'enseignement au-delà du collège et oriente la grande majorité des élèves vers un BEP. Certains d'entre eux, qui font figures d'exception et de réussite, poursuivent leur formation (professionnelle) en France. L'audiomètre résume ainsi la situation: "*si le primaire fonctionne relativement bien, le secondaire ressemble déjà à de la "débrouille", et il n'existe aucune possibilité de formation à l'université.*" Les quelques personnes sourdes qui ont atteint un bon niveau scolaire, et qui ont souvent un faible niveau de surdité, sont actuellement employées au Haut Commissariat des personnes handicapées.

Le chef des travaux de l'INJS rappelle cependant que 10 sur 11 élèves ont dernièrement obtenu le BET qu'ils passent avec les "*valides*" et en présence d'interprètes. Ces élèves sourds suivent le programme national et ainsi les mêmes épreuves que les autres pour l'obtention du certificat ou du BET. La correction dépend de la DEC et ne distingue pas les épreuves des sourds de celles des entendants. Pour ce qui est de l'épreuve en travaux pratiques, la présence des enseignants spécialisés est obligatoire.

Certains élèves poursuivent leurs études en Lycée, mais les difficultés de communication en dissuade plus d'un. Les expériences d'intégration s'orientent ainsi davantage dans le secteur professionnel: deux sourds ont ainsi intégré un chantier d'entendants méconnaissant la langue des signes. D'autres ont obtenu une bourse pour la France.

Le bilan reste cependant assez négatif aux yeux du directeur pédagogique qui rappelle que "*sur les 141 sourds brevetés pendant les 25 ans de fonctionnement de l'INJS, la majorité est au chômage*". Certaines initiatives existent cependant, telle la coopérative de Bifouiti ou, sur un autre registre, l'association de théâtre de sourds présidée par Aurélien Malanda qui existe déjà depuis 5-6 ans.

3-Un contexte déterminant: situation socio-politique et revendications des enseignants.

Depuis 1987, Mr Yengo occupe le poste de directeur pédagogique des études. Son rôle consiste à "harmoniser le travail pédagogique dans l'école", notamment à travers l'élaboration des emplois du temps et l'aide ou le suivi pédagogique des enseignants, quelque soit le type de difficultés rencontrées. Certains élèves peuvent en effet "cumuler des difficultés sociales et des tensions familiales". S'il fait des visites régulières dans les classes (3 à 12 élèves par classes) les 5 premières années, son rôle se trouve en premier lieu restreint en raison des tensions et revendications des enseignants concernant leur formation, mais aussi plus tard étendu puisqu'il est amené à donner des cours à l'université aux futurs enseignants.

"La formation des enseignants de l'INJS à Brazzaville est mal conçue sur le plan cursus." Tout d'abord, elle repose sur "une formation générale", c'est-à-dire non spécialisée. Ceci conduit à des attitudes inadaptées telle que parler en tournant le dos. D'autre part, c'est un français, le Frère Amand Thibault, qui a créé la filière au Congo. Etablie sur un modèle français, elle ne répond pas aux réalités congolaises. Ainsi, au Congo, les deux ans de spécialisation proposés à l'université ne permettent pas d'accéder à la "catégorie supérieur un". N'ayant par ailleurs aucun autre type de formation spécialisée proposé, les enseignants ne peuvent parvenir à un niveau social plus élevé. Or c'est pourtant une des motivations principales, avec l'avantage de rester sur la capitale, qui conduisent les jeunes professeurs à l'INJS. Un enseignant évoque par ailleurs d'autres "attraits": faire cours à des classes peu nombreuses et obtenir un emploi assez rapidement puisque la formation se fait en deux ans.

"Sur les 85 enseignants congolais formés, explique Mr. Yengo, plus les 10 de cette année, seuls 32 enseignent effectivement ici. Les autres "repartent". Dans un tel contexte, les "visites" dans les classes de Mr Yengo ne sont pas vu d'un bon œil. L'adaptation des programmes nationaux est remise en cause, ainsi que les conditions générales de travail. "L'esprit de révolte est très fort. Les enseignants ne connaissent pas toujours le nom de leur 10 élèves..." Les problèmes de salaire s'ajoutant à cette situation, les préoccupations sociales prennent le dessus et "les enfants en pâtissent."

Les conditions dans lesquelles se déroulent les cours sont en effet difficiles. Les heures de travail sont tout d'abord actuellement diminuées à cause de l'organisation difficile du ramassage scolaire. L'INJS louant certaines de ses salles, les enseignants ne peuvent rien conserver écrit sur le tableau. Ils sont parfois contraints de faire cours à plusieurs dans une même salle (ceci fut observé chez les plus grands). Enfin, de nombreux enseignants sont absents pour raison de pluie, de paludisme ou pour le recensement dont ils furent l'objet lors de ma visite.

D'autre part, et à la différence de la France, ce ne sont pas des enseignants qui furent généralement directeurs de l'INJS. Considéré par Mr. Yengo comme très rigoureux, le dernier directeur, le Frère Félix, fut rappelé par son hiérarchique religieux. Ses successeurs n'ont pas forcément ni les compétences ni la disponibilité nécessaire à cette fonction (et le reconnaissent). Par ailleurs, l'audiomètre souligne aussi le fait qu'"il se confrontent ainsi deux façons différentes de travailler" : sans possibilité d'ascension professionnelle (corrélée à une très faible offre de formation spécialisée ou pédagogique), ni reconnaissance de la spécificité de leurs élèves et donc de leur travail, les enseignants désireraient que l'INJS soit considérée comme une structure spécialisée semi-privée. L'Etat n'ayant qu'une contribution financière, les enseignants ont pour principaux interlocuteurs les religieux, gestionnaires de l'école. Or, depuis "la nationalisation", en 1960, de nombreux enseignants ne sont pas là par vocation religieuse...

Si les "vieux professeurs religieux", venus de France, étaient favorable à l'oralisme, la langue des signes prend de plus en plus de "place" dans l'enseignement. Mais si l'oralisme, au vu des résultats scolaires, s'avère inadapté, l'exploitation des résidus auditifs n'est pas pour autant refusée. Quoiqu'il en soit, là aussi, des difficultés s'opposent à la mise en place de la nouvelle stratégie pédagogique. Tout d'abord, Mr. Yengo est directeur pédagogique, mais aucune note ne le nomme officiellement. Ensuite, l'ouverture à la langue des signes ne s'accompagne pas de recherche pédagogique, de formation à cette langue, de séminaires... Mais comment les mettre en place alors qu'aucun enseignant, déjà peu rémunéré, n'accepte de fournir plus de travail et que tous proposent d'inclure ces heures de formation dans leur temps de travail? Ajoutons à cela qu'il n'y a aucun enseignant sourd dans l'équipe: ceux qui possèdent le niveau demandé sont employés au Haut Commissariat.

Aux dires de Mr. Yengo, le type de communication varie donc énormément d'un enseignant à l'autre. *"La plupart des professeurs ont encore des réticences à se mettre en scène. Mais il y a toujours quelques signes. En cours, on demande aux enfants de parler oralement ou gestuellement, selon leurs compétences."*

Nombreux sont les enseignants qui déplorent pourtant ce manque de formation. Le chef des travaux considère ainsi qu'un *"véritable problème de communication se pose à tous les enseignants: la langue des signes est apprise sur le tas et un lexique technique est créé avec les interlocuteurs sourds."* Il s'agit donc avant tout d'un problème de formation des formateurs. Mr. Raija Moustgaard {WFD, 1994} rappelle par ailleurs que *"the training for trainers project almost came into being when the Institute of Young Deaf People was opened in 1971. The programme we are concerned with here didn't open its doors until 1980. The negotiations with the authorities of the National Ministry of Education and the university took 7-8 years."* Dans de telles conditions, explique un enseignant, l'enseignement des sourds au Congo doit répondre d'abord à une vocation. La démarche de ce dernier se revendique d'ailleurs chrétienne, où aimer et enseigner ceux qui connaissent *"cette maladie, cette surdité"* sont synonymes. Et pourtant l'enjeu est essentiellement financier et pédagogique. Mais ces revendications ne sont pas entendues: *"enseigner les sourds, c'est de la magie, un mystère"* conclue l'enseignant avec ironie, qui se tourne alors vers les pays étrangers. La Belgique serait favorable à un projet de l'école (pour subvention), et le Canada semble un bon interlocuteur pour *"un meilleur résultat de la parole"*. D'autres enseignants se tournent vers les USA ou bien entretiennent une correspondance avec la France.

Les personnes entendantes compétentes en langue des signes et capables de l'enseigner sont ainsi peu nombreuses. Seules trois personnes sont "officiellement" reconnues à Brazzaville, c'est-à-dire susceptibles d'être sollicitées pour interpréter lors de conférences etc : Mr. Milandou, Mr. Yengo et Mr. Maconde. Enfin, les premiers formateurs à l'université (et les premiers enseignants) étaient des religieux et sont ainsi "rappelés" un jour à d'autres tâches. L'INJS est donc la principale source de recrutement des formateurs à l'université. C'est ainsi que, par exemple, Mr. Yengo dispense depuis 85 un cours sur *"l'acquisition de la langue orale et écrite par les déficients auditifs"*, et que Mr. Maconde donne des bases en langue des signes.

La caractéristique principale de ces personnes, au-delà de leurs différences et particularités, réside dans leur fréquentation importante de personnes sourdes (enfants et adultes). Mr. Yengo et Mr. Milandou sont ainsi sollicités par les *"grands sourds"* pour la traduction de lettres et textes écrits en anglais; les contacts sont maintenus avec leurs élèves devenus grands et les plus jeunes n'hésitent pas à venir chez eux pour résoudre des *"problèmes"* ou pour discuter. Ils se distinguent ainsi des *"entendants qui n'acceptent pas leur culture."*

Aux difficultés de mise en place d'une formation adaptée à la demande s'ajoutent ainsi les exigences d'une langue: à la différence d'un outil pédagogique, la maîtrise d'une langue nécessite la fréquentation de ceux qui la parlent...

4- Situation de cours et mode de communication à l'INJS.

A partir de 7 observations seulement dans les classes de l'institut des jeunes sourds de Brazzaville, quelques caractéristiques peuvent être discernées concernant les conditions de travail et le type de communication.

Les effectifs sont généralement très faible. Sinon, la différence d'âge entre les enfants est importante. Les portes, au fond de la salle, restent fréquemment ouvertes, suscitant ainsi des va-et-vient: soit que l'enseignant soit gêné par le bruit extérieur et demande à ce qu'elles soient fermées, soit que des personnes (enseignants ou élèves) ne viennent jeter un coup d'œil curieux et soient même tentées de discuter. Elles sont généralement renvoyées par l'enseignant et les élèves réunis. Ainsi, à deux reprises lors d'une observation, une élève extérieure à la classe perturbe le cours. La première jeune fille, voulant observer la classe par la fenêtre, sera chassée par l'enseignant et l'ensemble des élèves. La seconde, désirant prendre un objet dans la salle, sera d'abord ignorée par l'enseignant puis réprimandée pour son impolitesse, deux "étrangers" (un stagiaire et moi) assistant à son cours. Ainsi, plusieurs personnes entrent dans la classe notamment pour reposer ou prendre un objet, même devant le tableau, ou enfin, comme ce fut le cas pour un groupe de petits enfants, pour accéder au robinet au fond de la classe, malgré les protestations des élèves.

Les cours ne semblent donc se faire que très rarement en huit clos. En voici pour illustration trois situations de cours bien particulières:

* << Dans ce cours, il n'y a normalement que deux élèves et l'un d'eux est aujourd'hui absent. Les autres élèves présents dans la classe font de la menuiserie mais leur enseignant étant absent, ils restent travailler là. Si l'enseignant leur propose d'aller ailleurs, il n'insiste cependant pas et commence son cours. Il sera même attentif à leurs interventions.>>

* << Ces deux cours (dessin industriel et technologie spécialisée) se font exceptionnellement dans la même salle. Les élèves sont peu nombreux (un en technologie, deux en dessin) et le local, plus large que long, possède deux tableaux. Il y eut peu d'interactions ou interférences entre les deux cours: les enseignants se concertent essentiellement sur des questions de matériel (craies, chiffon) ou pratiques (façon d'utiliser la craie, heure). Une seule fois l'un observa l'autre en attendant ses élèves. Il fallut néanmoins rappeler à l'ordre un élève qui s'amusa de la situation lorsque son enseignant s'absenta un instant. Il fit en effet remarquer à l'autre enseignant qu'ils étaient seuls. Celui-ci expliqua que c'était deux cours séparés, qu'il y avait deux tableaux, deux espaces et qu'il n'avait qu'à rester de l'autre côté d'un mur fictif. Amusé par cette image, l'élève n'insista pas davantage.>>

* << En fin de cours, le directeur pédagogique venu observer le classe demanda des explications à l'enseignant sur la pédagogie adoptée et sollicita un élève pour s'assurer que la leçon était bien comprise.>>

Malgré la diversité des expériences et compétences des enseignants de l'INJS, tout ce qui a été évoqué précédemment semble définir un type de communication générale dans les salles de l'établissement.

Si le français signé s'impose, les signes disparaissent parfois au cours d'une phrase:

<< L'enseignant ne tourne jamais le dos en parlant. Il articule d'ailleurs bien. Le cours est toujours accompagné de gestes. L'enseignant se déplace beaucoup, illustre son propos par mimiques et des mouvements de bras. Tout n'est cependant pas signé: ce

sont essentiellement les actions et les "objets" qui sont désignés en langue des signes, omettant ainsi les noms de lieux, de personnes, de pays ou certains attributs.

Ceci donne parfois des phrases telles que:

* *"Il fait beaucoup (froid). Si vous voyez (à la télévision), en France, il fait froid maintenant"* , en français signé et où ce qui est entre parenthèses est omis en signes.

* *"Alors, contents: déjà l'habitude. Donc ils continuent"*, commentaires en français signé de la phrase écrite au tableau: *"les russes profitent donc de ce temps {neige} qui leur est favorable pour éliminer les allemands."* >>

On peut cependant observer une alternance avec du "signé parlé":

<< L'enseignant s'exprime en français signé et prend le temps de signer les "que", les "dont" et parfois même les articles (en dactylologie). Il répète souvent les verbes, articule bien tout en parlant à voix basse. Si le français signé est dominant, il fait parfois du "signé parlé": *"les maisons, portes apporter"* dit-il par exemple. >>

Dans une autre classe, << L'enseignant signe en parlant et souligne la prononciation des mots. Ses phrases respectent alternativement la structure de la langue des signes et celle du français avec par exemple (et respectivement): *"Le chien, animal, pareil"* ou *"Que fait le chef?"*. S'il oublie parfois de signer lorsqu'il est au tableau, ce n'est jamais le cas lorsqu'il pose une question.>>

L'expression en langue des signes seule est corrélée avec une faible référence à l'écrit.

On constate donc parfois une "spécialisation" des deux langues:

<< L'enseignant copie longuement l'ensemble d'un texte au tableau: *"Le clair de lune"* de Chateaubriand. *"On va corriger les fautes phrases par phrases"* explique t-il.

Globalement, lorsque l'enseignant lit, presque toujours en indexant du doigt la phrase au tableau, c'est l'oral qui prédomine, tandis que les explications et commentaires se font davantage en signes.

Ainsi, il lit la phrase tout haut en signant mot à mot. Il commence parfois sans signer ou, bien souvent, omet de signer des parties de phrases: *"parce que le verbe s'accorde avec (le sujet)"* dit-il par exemple en signes, omettant la fin pourtant prononcée oralement, en se tournant vers le tableau. Il commente une autre phrase ainsi: *"c'est un adjectif (qualificatif), li y a donc accord."*

Lorsqu'il développe un exemple ou explique un point de grammaire, l'enseignant alterne cependant une forte articulation accompagnée de signes et une expression en langue des signes appuyée de mots français prononcés faiblement. Ainsi, l'enseignant "coupe parfois le son" lorsqu'il veut davantage faire saisir le sens d'une phrase (telle que *"la reine des nuits se reposait sur des groupes de nuages"*) ou bien s'investir dans une discussion (ici notamment à la fin du cours pour convenir de la suite du travail avec les élèves).

La référence à l'écrit prédomine, palliant parfois à la méconnaissance de certains signes. Les mots écrits sont néanmoins toujours accompagnés d'une forte articulation de l'enseignant. Pour faire comprendre un terme ou une expression, il en donne par écrit une traduction possible ou un synonyme, par exemple: *"levée de couleurs=lever du jour"*, *"cîme=sommet"*. Ceci s'accompagne souvent d'une "illustration": à partir soit d'un objet (pour le dernier exemple, il montre l'extrémité d'une règle présentée verticalement), soit d'un dessin ou encore d'un "geste" (après avoir associé gerbe et bouquet, l'enseignant fait le geste de donner un bouquet de fleurs afin de se faire comprendre).>>

L'importance de l'écrit et de la référence aux expériences quotidiennes des élèves sont en effet une constante. Par ailleurs la plus ou moins grande importance attribuée à l'utilisation du tableau (dessin, écrit, indexation et mise en relation de ce qui est inscrit

au tableau) et le type de pédagogie adoptée (retour systématique sur ce qui a été dit, mouvements de l'enseignant, jeu de questions avec les élèves, aspect ludique), définissent des situations de cours quelque peu différentes quant à la place de la langue des signes et du français parlé. Certains enseignants utilisent finalement bien davantage l'expression, l'indexation et la mise en relation au tableau qu'une de ces deux expressions linguistiques:

<< Si l'enseignant parle très fréquemment oralement, il ne monte pas le ton et n'articule pas particulièrement. Les signes sont toujours présents. Lorsqu'il parle sans signer, c'est pour faire des commentaires, parfois face au tableau.

Si certains signes mathématiques ont été "établis" avec les élèves, cet enseignant utilise bien davantage les exemples et "indexations" au tableau que la langue des signes ou l'oral. Ainsi, il montre au tableau de quoi il s'agit et, par des mouvements, fait comprendre de quelles opérations mathématiques il s'agit. Il multiplie les exemples, laisse les règles au tableau, demande sans cesse aux élèves s'ils ont compris. Il montre du doigt une formule puis l'exemple proposé, afin de souligner la similitude de "structure".>>

Dans une autre classe, << l'enseignant parle doucement en signant. Il ne cesse de s'assurer que l'élève a bien compris, reprend et explicite ce qu'il vient de dire si celui-ci ne répond pas assez vite ou montre des hésitations.

Il est clair que l'enseignant ne parle que pour lui: il n'articule pas, s'exprime très doucement, parfois le dos tourné. L'écrit est le support principal de son cours: titre, plan, "généralités" et définitions sont inscrits au tableau, sans "lecture" auprès de l'élève. S'appuyant parfois sur des dessins (types de matériaux), il n'a de cesse d'indexer ce qui est sur le tableau, mettant en relation différents titres entre eux ou des termes et des dessins.>>

Les enseignants laissent aux élèves la liberté de choisir leur mode d'expression. Ils corrigent cependant les mots mal prononcés. Mais tous ne reprennent pas systématiquement en signe ce qu'un élève a dit oralement.

<< Les deux élèves présents n'ont visiblement pas les mêmes compétences en oral. Lorsque l'un d'eux répond oralement à l'enseignant, l'autre reste fixé sur ce dernier, qui reprend en signes ce que le premier a dit. Si l'enseignant répond oralement, il ne le regarde plus, fait autre chose et considère ainsi la relation avec le premier élève comme un aparté. Il est aussitôt attentif lorsque l'enseignant signe à nouveau. Le second cas de figure semble de plus en plus fréquent tout au long du cours.>>

Ici encore, les deux langues peuvent être utilisées en fonction des situations par les enfants comme par les enseignants:

<< Suscitant la participation des enfants, l'enseignant présente le cours sous forme d'un jeu et le rythme est soutenu. Le plaisir de prendre la parole ou de passer au tableau est évident. Certains s'indignent même d'être laissé pour compte. L'enseignant doit ainsi plusieurs fois rappeler à l'ordre ses élèves, en les faisant se lever puis s'asseoir, ou encore effectuer de rapides mouvements de gymnastique. Les élèves sont libres de s'exprimer en français ou en signes. Mais lorsqu'on ne les interroge pas, ils ont bien souvent recours au français... >>

Dans une autre classe, << le choix de la langue est stratégique pour les élèves qui observent le cours. S'ils s'adressent à l'enseignant en signes, celui-ci les comprend et peut les solliciter pour faire progresser son cours. Mais la seule façon de s'imposer pour les élèves est de parler oralement. Cela incite cependant l'enseignant à répondre oralement aussi. Mais s'il veut donner satisfaction aux élèves et susciter leur curiosité, il "retourne" rapidement à la langue des signes, en même temps qu'il parle. >>

Si la prédominance du français signé et du support écrit sont les deux principales caractéristiques de ce type de communication, il en est donc une autre moins évidente au premier abord: la spécialisation des deux langues, non pas en fonction du contenu, mais plutôt en fonction du type de relation (rapport de force ou non, référence au tableau, rapport de "séduction", commentaire de texte ou discussion etc).

B. Contexte "traditionnel", culturel.

1- Communication et relation avec les sourds au Congo.

<< Guy et moi croisons dans la rue un groupe de jeunes sourds discutant en langue des signes. Guy les arrête. Ils nous disent bonjour, dociles. Guy demande en LSF: "ça va?". Ils comprennent, la discussion commence. Il s'avère que la langue des signes que nous parlons n'est pas la même que la leur. Nous arrivons à communiquer malgré tout. Nous nous échangeons déjà quelques signes "étrangers". Tous nos interlocuteurs n'ont cependant pas la même attitude. L'un d'eux, dans les situations d'incompréhension, fait des périphrases puis reprend le signe inconnu. Il retient aussi nos propres signes. Un autre, qui s'imposera assez vite comme notre principal interlocuteur fait recours à l'oral quand il pense que le message n'est pas compris. Les autres restent un peu à l'écart de la discussion, commentant entre eux les différences observées entre nos langues des signes. Nous nous échangeons quelques adresses. Mon désir de rencontrer des sourds au Congo semble parfaitement naturel; nous nous reverrons. Des passants, bras croisés, attentifs et amusés, ont fait cercle autour de nous. Personne, dans notre groupe de discussion, n'y a fait attention. Cela semble banal. Nous nous quittons et brisons ainsi le cercle des passants, toujours attentifs et souriants, qui nous regardent nous éloigner sans chercher le contact ni faire aucun commentaire.>>

a) Absence de "voix" et fascination pour les gestes.

Cette observation illustre bien le rapport très différent, par rapport aux français, que les congolais entretiennent avec la langue des signes. Gestes, expressions et mise en scène ne mettent pas mal à l'aise mais intriguent. Ainsi, les voisins de personnes sourdes n'hésitent pas à s'essayer à ce mode de communication, comme le fit cette jeune fille:

<< Accompagné par notre ami sourd que nous étions venu visiter, nous attendons le bus au bord de la route. Une jeune fille habitant dans ce même quartier l'interpèle alors. Elle mime une grosse dame en disant *"elle m'a dit qu'elle veut te voir"*, indiquant avec le menton la direction à prendre. Elle répète l'opération, d'un air entendu, puis ajoute, *"oui, elle m'a dit de t'appeler"*. Notre ami, après avoir essayé de comprendre de qui il s'agissait se tourne vers nous et nous dit, avec un petit sourire, *"elle se moque de moi, c'est rien, elle s'amuse."* >>

La démarche est cependant plus difficile pour ceux qui ne sont pas confrontés quotidiennement à des personnes sourdes. Mais là encore, la curiosité prédomine:

<<*"Je voulais savoir là... ce que tu fais... Je t'ai vu faire l'autre jour."* Mon voisin aborda ainsi, pudique et curieux, le sujet de la langue des signes. Il m'interrogea sur les raisons de cette pratique linguistique, sur mon travail puis sur les difficultés rencontrées pour apprendre cette langue. Il n'a jamais discuté avec un sourd et ne sait pas vraiment comment il s'y prendrait me confia-t-il enfin... >>

Enfin, il s'avère que plus que la langue des signes, c'est l'absence de voix ou plutôt d'une parole facile et naturelle qui dérange, inquiète ou rend les personnes sourdes si différentes. Une étudiante, au détour d'une discussion, me dit ainsi: *"Les sourds essaient*

de parler. On croit qu'il va sortir quelque chose, on a l'impression qu'ils disent un mot. Mais ça ne sort pas. Juste des sons, des bruits..."

b) Voix et gestes dans la communication sourds-entendants.

On peut cependant remarquer que si les congolais se montrent plus à l'aise avec le mime et les gestes que les français, ils n'abandonnent jamais le recours simultané à la voix (exceptés certains interprètes dans certaines situations).

<< Un ami m'explique ainsi comment il communique avec les sourds. "*Je dessine dans l'air. LA LAMPE, LA LAMPE*" dit-il tout en bougeant ses index dans l'air pour y faire voir l'objet. "*LA-BAS, LA LAMPE*". Il indexe alors une lampe, de l'autre côté de la route, sur un étalage. "*On se comprend hein, on se débrouille*". >>

Répondant à ma curiosité, plusieurs adultes sourds m'affirmèrent tous utiliser l'oral avec les entendants. Les situations rapportées au cours de la discussion montrent cependant que le geste est bien souvent associé à la parole. Cette observation est identique à celle faite à la suite d'une discussion avec des adolescents et de jeunes adultes sourds de l'INJS. Dans les deux cas, une des personnes du groupe s'est rapidement imposée à moi (et malgré moi) comme mon principal interlocuteur par sa maîtrise du français parlé. Ceci eut pour effet, à la longue, de susciter une discussion parallèle entre ceux qui maîtrisaient le moins le français oral. Mais en aucun cas la démarche de ces personnes sourdes "privilegiées" n'a été contestée.

c) Rareté des personnes entendantes s'exprimant en signes.

Ainsi, la parole est toujours centrale: s'ils utilisent des signes ou du mime avec les personnes entendantes, les sourds tentent bien souvent de parler en même temps. Mr. Maconde (interprète et ancien enseignant) souligne à ce propos toutes les ambiguïtés de l'oralisation: une déclaration telle que "je parle mais je n'entends pas" laisse franchement incrédule et soupçonneux l'interlocuteur. Voici, pour illustration, "en négatif", l'expérience que j'ai pu faire de ce type d'interprétation:

<< Des amis sourds nous raccompagnent, en discutant, à l'arrêt de bus. Des passants sont attentifs : la "*mundélé*" (blanche) est-elle sourde? La question est lancée, en lingala. Guy répond. Les questions s'enchaînent: "*Elle est professeur à l'institut? Interprète? Mais elle parle vraiment?*" Visiblement peu convaincus par les réponses données, l'un d'eux finit par demander:

"*Elle parle?*"

-*Oui.*

Elle peut nous dire bonjour pour voir?"

Ses amis l'arrêtent, le traitant de gamin, puis s'éloignent.>>

L'expression en langue des signes de personnes entendantes reste en effet au Congo une situation encore rare. L'interprète en langue des signes des informations télévisées est une célébrité dans son quartier. Et les personnes qui maîtrisent cette drôle de langue ne peuvent bien évidemment qu'être des enseignants. Beaucoup d'enfants dans la rue ainsi que la majorité des enseignants rencontrés à l'INJS de Brazzaville pensèrent que j'étais professeur de sourds ou que je désirais l'être, et ce même après leur avoir expliqué mon activité. En voici un autre exemple:

<< Dans la parcelle d'Alice, sourde mariée à un entendant et mère de deux enfants, deux hommes arrêtent leur discussion pour nous observer. Au bout d'un moment l'un d'eux m'interpèle et me demande si je suis éducatrice ou professeur pour sourds. Ma réponse négative les surprend vu que je parle en langue des signes. Ils sourient, un peu perplexes. "*C'est bien*", conclurent-ils encore surpris.>>

2- "Le geste du morceau de charbon".

De nombreuses personnes rapportent que montrer un bout de charbon à un sourd est la pire des insultes. Tous affirment que c'est si grave que le sourd ne répond alors plus de rien: *"il peut te tuer!"* concluent-ils en souriant. Certains d'entre eux reconnaissent l'avoir essayé lorsqu'ils étaient petits... Cependant aucun d'entre eux n'a su m'en donner une explication. *"En tout cas, c'est très grave"* concluent-ils.

Après avoir interrogé des adultes sourds sur cette pratique, ils m'ont confirmés que cela se faisait mais que cela concernait la génération précédente. Décidés à ne plus réagir à cette provocation, la pratique devient désuète. Le rassemblement des sourds, récent, "autour" de communauté religieuse a largement contribué à la disparition de cette pratique. Ils ne connaissent pourtant pas non plus son sens. Ils font cependant les mêmes commentaires que les entendants: *"c'est très grave. "Il" peut même te tuer"*.

Comme je ne comprenais pas comment un geste à ce point incompris pouvait susciter une réaction si violente, le président de la Communauté chrétienne des sourds me dit: *"Ecoute. Je vois un entendant qui tient un morceau de charbon comme ça, entre ses doigts, qui me regarde, puis qui regarde le charbon. Je vois l'expression de son visage qui exprime du dégoût. Ça veut dire que je suis comme le charbon! Que je suis aussi NOIR que ce bout de charbon!"* Comme je ne comprenais toujours pas il me dit *"mais c'est une injure!"*.

Alors que je rapporte cette explication à Mr. Maconde, un interprète, il me dit que *"le morceau de charbon n'a pas de sens en soi. Le charbon, on le néglige. C'est le reste du feu. Il n'a pas de valeur"*.

Mr. F. Milandou, ancien directeur de l'INJS et actuellement au Haut Commissariat des personnes handicapées, propose une autre lecture. En lingala, sourd se dit *"Baba"*, honomatopée rappelant que le sourd est d'abord une personne sans langage. *"Le sourd, c'est quelqu'un qui tait les secrets confiés à lui par Dieu. Il ne veut pas dire. "On lui a mangé la voix" disent certains parents d'enfants sourds. On leur coupe parfois le frein de la langue. La surdité est liée à un problème de la langue. Le sourd tait donc un secret. Il a le cœur noir, il est mauvais."*

Un étudiant en Sociologie, Mr. G. Ndouli-Nazebi, propose une explication linguistique: en Kikongo, langue de "forte influence" (linguistique et historique) au Congo, le "charbon" se dit *"Kala"* et "l'homme" *"Bakala"*, qui signifie aussi "charbon chaud". Le sourd serait ainsi un charbon sans feu, un homme sans vie.

L'ensemble de ces propositions semble intéressantes: elles placent ici aussi (comme en France mais autour d'une thématique un peu différente), le sourd dans une position limite, à une place frontière qui fait sens pour la société concernée. Le geste du morceau de charbon fait davantage référence à l'absence de parole, de communication qu'à une quelconque pratique gestuelle. Cette absence de "voix humaine" place la personne sourde entre monde des hommes et monde secret des Dieux, entre vie et mort, entre présence et absence, entre l'identique et le différent.

Au-delà de ce type de frontière, le geste du morceau de charbon symbolise dans les discours une tout autre distinction, celle entre le passé et le présent, les racines et le vent de la mondialisation: le geste du morceau de charbon appartient d'abord à la tradition. En tant que pratique, il permet de distinguer des espaces géographiques et/ou sociaux. Le geste du morceau de charbon est présenté comme désuet en ville mais encore d'actualité au village. C'est ainsi que cette référence à cette pratique débouche systématiquement sur la thématique du village et de la ville. Ce couple renvoie aussi bien à une évolution socio-culturelle transformant les conditions sociales des personnes sourdes au Congo qu'aux véritables enjeux actuels que représentent les signes dits naturels.

3- Ville-village.

Les personnes sourdes restées au village sont généralement présentées, par rapport à celles de la ville, comme étant moins instruites, moins "civilisées" et utilisant une langue des signes plus rudimentaire voire même plus "brute". Elles feraient encore l'objet de brimades, notamment à travers le geste du morceau de charbon.

En ville, l'utilisation de la langue des signes susciterait davantage la curiosité et l'envie; et les personnes sourdes y sont généralement instruites. L'INJS et la Communauté chrétienne leur permettent d'avoir une vie sociale plus riche et leur langue rivalise avec le français.

Et pourtant, les réflexions qui suivent une allusion au geste du morceau de charbon définissent ce rapport ville-village en de tout autres termes.

"Bien des femmes sourdes enceintes préfèrent rentrer au village pour accoucher", là où la communication est finalement meilleure et où elles auront plus d'"informations" explique Mr. Maconde. *"Avec l'essor de la famille nucléaire, l'enfant devient un capital et les handicaps sont donc de plus en plus considérés comme un poids."* Les scènes d'accusation réciproques concernant la cause de ce malheur seraient ainsi de plus en plus fréquentes dans ces familles. Ainsi, la ville représente la déstructuration du système traditionnel au sein duquel les personnes sourdes détiennent une "place". La ville, bien que perçue comme un "facteur de civilisation", est aussi le lieu de la compétition et de la rentabilité. La surdité est ainsi une honte, une différence et un fardeau dont il faut se défaire. Nombreux sont ceux qui rappellent que les enfants entendants d'une mère sourde ou d'un couple de sourds sont de temps en temps "pris" par les grands-parents ou la famille entendante afin d'éviter qu'ils ne parlent pas (c'est-à-dire qu'ils deviennent sourds).

Si dans la tradition africaine *"tout homme est utile et dans le village il n'y a pas de dépotoire d'hommes"*, l'urbanisation et l'essor de la famille nucléaire tendent à faire changer les mentalités. Mr. F. Milandou développe cette opposition dans son intervention lors de la conférence de la FMS à Brazzaville.

Ainsi, dans le système traditionnel dit-il, *"le mal apparaît comme une agression par une puissance étrangère dont l'individu n'est pas responsable. Au lieu de dire : "il fait le mal", on dira "il est habité par le mal" ou "il fait le mal parce que quelqu'un l'a maudit." (...)* Pour les parents d'un sourd, le sorcier serait à l'origine de la disparition de la voix." Mais ce malheur n'est pas arbitraire et représente bien souvent une punition de la famille : *"toute atteinte aux bonnes mœurs causée par une femme pourrait avoir des conséquences sur elle-même et surtout sur ses enfants."* Dans cette perspective, rétablir le "bien", si cela eut été possible, ne consiste pas à s'intéresser à la personne sourde même mais à la cause ou source du mal.

Enfermée dans son mutisme, scellée à ce malheur par un Ndoki (sorcier), la personne sourde peut ainsi constituer un poids, même dans la société traditionnelle. La spécificité du système traditionnel réside dans le fait que, malgré ces préjugés, elle octroie une "place" aux personnes sourdes: *"Les handicapés faisaient partie intégrante du groupe social. Il s'agissait d'une intégration basée sur la participation à toutes les tâches communes et productives. Les handicapés remplissaient plusieurs fonctions au sein de ces sociétés de structure agraire et artisanale: "surveillance des semences, ramassage du bois de chauffe pour le "Mbongui" ou foyer, travaux des champs, métiers des métaux, poterie, vannerie etc." {Sabbou Sarr, 1981}.* Une autre caractéristique de ce système est qu'il donne sens à ces déficiences, même les plus inattendues. Ainsi, *"l'africain pense que l'infirmité dont on devine mal l'origine et la cause pourrait avoir une fonction religieuse: Dieu aurait envoyé un tel infirme pour mettre à l'épreuve les membres d'une société afin*

de mesurer leur degré de bonté et d'humanité. L'infirmes est, dans ce cas, objet de dévotion et de vénération."

La médecine occidentale propose un autre type d'explications mais elle ne parvient ni à remédier au mal, ni à lui donner véritablement un sens. C'est ce que nous rapporte l'audiomètre de l'INJS, confronté au désarroi des parents. *"Le milieu strictement médical ne me semble pas approprié à ce public, explique-t-il. La hiérarchie médicale freine le dialogue et le retour des informations"*. Il se considère comme un spécialiste confronté à l'incompréhension des parents déçus devant *"l'échec des médecins"*. En effet, *"le développement de la famille nucléaire mais aussi de la médecine occidentale a modifié le regard porté sur les enfants sourds et plus particulièrement sur ceux qui sont devenus sourds suite à une maladie. Les parents ont alors le sentiment que leur enfant n'est pas vraiment guéri, voire même qu'il l'ont "perdu". "* L'attente des parents est de voir disparaître toute trace d'une quelconque différence chez leur enfant sourd. L'association de parents constituée autour de l'INJS veille à assurer l'organisation des transports mais aussi à ce que leurs enfants puissent *"devenir comme les autres"*, qu'il s'agisse du niveau scolaire, du comportement comme de l'expression orale...

La description de la situation actuelle des personnes sourdes au Congo renvoie à tout un ensemble de transformations économiques, politiques et socio-culturelles symbolisées par l'urbanisation.

Exode rural, problème d'hygiène, situation politique et conflits, système d'enseignement "importé", élitiste et inadapté aux besoins du pays, mutations économiques et phénomène de globalisation sont tour à tour évoqués pour décrire une situation où vivre sourd est difficile. Voici ce qu'en dit Mr. F. Milandou: *"Les causes de l'existence de ces nombreuses personnes handicapées s'expliquent par le fait du développement démesuré des villes africaines surpeuplées par l'exode rural. L'incidence et la prévalence des maladies provoquant la mort ou l'infirmité (...) semblent s'être aggravées. (...) Le système d'enseignement africain est devenu élitiste; seuls les élèves doués émergent, réussissent. Ce système devient coûteux au fur et à mesure qu'on grimpe l'échelle de l'école primaire à l'université. (...) L'accent n'avait pas été suffisamment mis sur les formations scientifiques, agronomiques, médicales et techniques qui sont d'une importance vitale pour (...) répondre aux besoins fondamentaux des populations en croissance rapide de nos villes. (...) L'introduction de l'économie monétaire liée à l'urbanisation, a apporté de profondes mutations sociales en Afrique. Les changements internes au niveau de ces sociétés africaines traditionnelles, confrontées au choc colonial ont bouleversé la cohésion et l'équilibre du groupe familial. (...) Il s'avère que dans les cités urbaines où sévit le chômage, l'handicapé est la victime principale du non-emploi, de l'occidentalisation de l'Afrique et de ses structures telles que l'école. L'handicapé vit de plus en plus dans un monde à part. Son isolement est intervenu avec la désintégration des structures traditionnelles (alors que) les préjugés sociaux et les attitudes négatives envers ces handicapés persistent (...). {Mr. F. Milandou, FMS, 93}.*

Ainsi, ville et village, avant de définir des lieux géographiques et sociaux, constituent des "symboles culturels et politiques". Tandis que le village représente la "société coutumière" caractérisée par la salubrité, la sagesse et la cohésion sociale, la ville symboliserait la dépossession, que ce soit par "les autres" (colonisation, école et médecine occidentale) ou par des phénomènes mondiaux difficilement maîtrisables. Le village est donc porteur d'authenticité.

C'est dans ce cadre conceptuel que semble devoir être compris le projet de la Communauté chrétienne des sourds du Congo et de l'Institut de Réadaptation africaine, soutenus par la FMS, d'un recueil de signes dits naturels.

Une définition africaine des enjeux existant autour de la langue des signes.

1- Relations sociales et conscience communautaire.

Le Congo ne semble pas en retard par rapport à ces voisins de l'Afrique centrale, au sein desquels elle ferait même bonne figure, d'après un enseignant de l'INJS. Le nombre des enfants scolarisés à l'INJS de Brazzaville évolue entre 200 et 300 personnes et va probablement augmenter, grâce aux efforts de recensement et de rassemblement des personnes sourdes par la communauté chrétienne des sourds. Cette école ne peut cependant pas accueillir tous les enfants sourds du Congo. En effet, elle ne dispose pas d'un pensionnat. Les enfants qui viennent de l'extérieur de Brazzaville doivent donc avoir des parents dans la capitale.

Si Brazzaville reste le centre d'une action organisée de sourds au Congo, il se développe deux autres centres autour d'une école et d'une communauté chrétienne dans la région du Kouilou à Pointe-Noire (3 ans de fonctionnement avec les plus petits) et dans celle de La Cuvette à Owando (Oko Antoine de la paroisse Christ-Roi).

L'INJS ainsi que la Communauté chrétienne des sourds du Congo sont des lieux importants de rencontre et de rassemblement des personnes sourdes. Une "sociabilité de sourds" se développe et l'endogamie est fréquente (bien que les femmes sourdes trouvent aussi des maris entendants). Quoiqu'il en soit, c'est par cette mobilisation qu'en 1991, lors de la conférence nationale, les sourds revendiquent l'interprétation du débat retransmis à la TV. Acceptée par les journalistes, Mr. F. Milandou et Mr. Maconde introduiront alors pour la première fois au Congo la langue des signes à la télévision. En 1992, les messages pour les sourds à la TV se poursuivent. Le nouveau Président de la République crée un secrétariat d'Etat des personnes handicapés: c'est une première au Congo. Les journaux feront aussi état du pillage dont fut l'objet l'INJS lors des événements de 92... Mr. Maconde participe toujours à un journal télévisé hebdomadaire en langue des signes. Après un entraînement "*en conditions*", il fit ses premières émissions, en direct et "*sans parler en même temps*". C'est ainsi qu'il apprit son métier de journaliste. Pour des raisons financières (le caméraman et son matériel, les déplacements, le montage, tout est à la charge du Haut commissariat des personnes handicapées), cette émission n'est bien souvent réalisée qu'une fois sur deux.

L'interprétation à la messe comme à la télévision, de l'avis de Mr. F. Milandou comme de Mr. Maconde, a suscité la curiosité des gens, provoqué la peur chez les enfants et ainsi tout un discours légitimant la langue des signes. Elle présente aussi l'image de personnes entendant communicant dans cette langue...

Dans ce contexte une population très diversifiée constitue une "demande" en matière d'enseignement de la langue des signes: les prêtres eux-même pour la catéchèse, mais aussi des infirmiers, des personnes travaillant dans des ministères, des aéroports, des gares... (cette demande s'est notamment exprimée lors d'un séminaire davantage "théorique" d'information sur la langue des signes, à l'initiative de l'IAR). La nécessité de reconnaître officiellement les interprètes, de mettre en place une formation et un système de rémunération se fait aussi sentir. Un bénévolat étranger à l'INJS se développe: activités sportives, broderie par une religieuse italienne, mouvement de scoutisme... Quelques étudiants s'intéressent à l'INJS à travers l'insertion socio-professionnelle, l'éducation précoce ou, récemment, la communication en langue des signes (maîtrise de psychologie)...

Malgré cet intérêt croissant pour les sourds et la langue des signes, rappelle Mr. F. Milandou, les sourds savent encore tirer parti de la pitié et de la compassion qu'ils

suscitent toujours, se créant ainsi tout un réseau de relations mais aussi un traitement d'exception, notamment avec la justice. Ils représenteraient d'ailleurs souvent pour cette dernière des témoins inespérés et de "qualité"...

2- Langue des signes et phénomène identitaire.

Les sourds se présentent donc en tant que communauté linguistique. Mr. D. O. Majiwa, keynian, termine ainsi son intervention lors de la conférence de la FMS en 1993: *"La chose la plus importante que je voudrais dire avant de m'asseoir est que la clé de votre force en tant que communauté des sourds est l'utilisation de votre langue des signes nationale."* En effet, explique t-il en prenant pour illustration son pays, *"au Kenya, nous avons 43 groupes ethniques parlant des langues différentes. C'est pourquoi les gens pensaient que nous aurions aussi 43 langues des signes différentes. Mais ce n'était pas le cas. Nous agissions en tant que personnes sourdes, non en tant que membres de groupes ethniques différents. Nous utilisons entre nous la même langue des signes, et notre origine n'avait aucune importance."* Mr. O. Okombo, linguiste keynan, souligne ce même aspect, explicitant l'impact considérable que peut avoir la notion d'une communauté linguistique de sourds dans le cadre d'un tel contexte socio-linguistique. *"(...) plusieurs professeurs de sourds m'ont dit que leurs élèves ne savent pas leur langue ethnique respective, tout particulièrement ceux dont la surdit  est intervenue avant l'apprentissage de la langue. L'utilisation de la langue des signes par ces kenyans sourds les d finit en tant que membres d'une communaut  linguistique s par e dont la premi re langue est la langue keyniane des signes."* La situation du Congo est similaire puisque ce pays poss de environ 54 langues de la m me branche bantoue. D'autre part, la r f rence ethnique y est r elle, intervenant dans le jeu politique et avivant les " v nements" socio-politiques r cents (guerres civiles "localis es", de 1993 et 1997 notamment).

Dans ce contexte, la langue des signes doit aussi  tre consid r e comme une langue minoritaire, entrant en concurrence avec les autres langues. Comme les langues indig nes dans ce pays o  pr domine, dans la communication officielle et dans l'enseignement, une langue " trang re", le fait qu'elle ne soit ni codifi e, ni standardis e joue en sa d faveur. Dans un tel rapport de force, la promotion d'une langue minoritaire, explique Mr. O. Okombo, suppose la d nition d'une sp cificit . Il mentionne ici, comme le font aussi la FMS et les d fenseurs de la langue des signes en g n ral, le recours possible aux droits de l'homme. On verra cependant que dans ce travail politique de l gitimation de la langue des signes, de tout autres arguments sont  voqu s.

Quoiqu'il en soit, la vie et la richesse d'une langue d pend d'abord des situations sociales au sein desquelles elle est utilis e. Voil  pourquoi tous, lors de la conf rence de la FMS en 1993, souligne l'enjeu de *"la cr ation d'une conscience communautaire parmi les sourds d'une nation"* (O. Okombo) et de multiples organisations de sourds.

3 - R le de la FMS et enjeux des recherches universitaires.

En 1986, Mr. F. Milandou est nomm    l'Institut Africain pour la R education relevant du minist re des affaires sociales et r pondant au constat effectu  par l'OMS: 60 millions de personnes en Afrique sont handicap es, ce qui repr sente 7   10 % de la population de ces pays. Associ    la Communaut  chr tienne des sourds du Congo, Mr. F. Milandou soutient un projet d' tude des signes du Congo. La conf rence tenue en Afrique centrale en 1993 par la F d ration Mondiale des Sourds semble   ce titre d cisive: rassemblant des conf renciers de toute l'Afrique centrale (Gabon, Kenya, Za re, Cameroun, Centre Afrique, Tchad et Rwanda) mais aussi des USA et de Su de, des interpr tes, des sp cialistes (linguistes...) et des sourds ayant de "hautes" responsabilit s exposant en langue des signes, elle permet la confrontation avec les exp riences r alis es

par les pays voisins ainsi qu'une prise de conscience des sourds comme des enseignants sur les opportunités offertes par la langue des signes et par une coordination des sourds entre eux.

Le "tournant" impulsé par la FMS commente Mr. F. Milandou, *"l'impact de cette prise de conscience concernant ce que l'on peut faire avec les sourds"*, a pour principale conséquence "forte" au sein de la communauté, une activité de recensement des personnes sourdes au Congo, dans le but de favoriser les échanges entre sourds, désenclaver certaines régions et développer les communautés chrétiennes de sourds ainsi que les écoles qui leur sont inévitablement associées.

La FMS encourage aussi le projet congolais de recherche sur une langue des signes nationale, et notamment sur la préservation des signes de *"la région enclavée d'Owando"*. Sur ce thème, le Kenya semble pouvoir rapporter quelques expériences intéressantes. Mr. Okoth Okombo, du Kenya, est ainsi plusieurs fois cité par les partenaires de ce projet: ce serait un *"faible signeur mais un grand connaisseur dans la "description" de la langue des signes, à Nairobi"*. Mr. Nkounkou Barthélémy, linguiste à l'université Marien Ngouabi de Brazzaville, serait aussi disponible pour une étude sur la langue des signes du Congo, mais le travail de "prospection" et le financement ne se mettent pas en place.

La recherche de financements, essentiellement menée à l'étranger (Hollande et Allemagne (Caritas), USA, Canada, UNESCO, FMS...), mais aussi les "tensions" pour la prise de décision entre sourds d'une part, entre sourds et entendants-religieux (étrangers) d'autre part s'intensifient aussi.

Cette référence aux travaux réels ou possibles de chercheurs, et notamment de linguistes, ainsi qu'à une solidarité étrangère sont deux caractéristiques de ce "mouvement". *"Il faudrait engager, explique Mr. O. Okombo, dans ce processus de développement de la langue des signes beaucoup de personnes et d'organismes, non pour donner des signes aux sourds, mais pour faciliter le processus dont les sourds eux-mêmes sont les participants les plus actifs et les plus importants. Les experts entendants de la linguistique dans nos universités devraient y participer pour y apporter l'expertise nécessaire à la recherche et à l'analyse linguistiques."* La codification, la standardisation et la diffusion des nouveaux termes de la langue représentant des enjeux considérables, on peut comprendre le rôle des linguistes. Leur importance dépend cependant essentiellement de la légitimité qu'ils confèrent. Leur participation est donc aussi politique. D. O. Majiwa dit ainsi: *"(...) vous aurez besoin de l'aide des universitaires pour rendre votre travail plus efficace. Ils devraient participer aux travaux de recherche et à la défense de vos droits."* {FMS, 1993}.

Le discours de la FMS lui-même s'appuie ainsi sur un nombre considérable d'études socio-linguistiques, garantissant la pertinence de ses conclusions. Comme dans l'idéal même de la recherche scientifique, la FMS entend produire un discours général, international, et "vrai" sur les sourds et la langue des signes.

Le document édité à la suite de la conférence à Helsinki, où furent invités les pays de l'Afrique centrale, éclaircit les objectifs de la FMS et sa relation avec les pays africains:

* Créée en 1951, elle représente diverses associations nationales de sourds dans le monde et travaille aussi bien avec les Nations-Unies, l'UNESCO que l'OMS. Elle cherche actuellement à mettre en application la résolution du Congrès de 1987 à Helsinki prévoyant notamment la reconnaissance des langues des signes nationales, des droits de l'Homme appliqués aux sourds (enfants comme adultes) et du droit des sourds d'apprendre et d'utiliser la langue des signes.

* Agissant pour la promotion de la personne sourde dans le monde, et œuvrant pour la prise de conscience des sourds de leurs droits et potentialités, elle véhicule une certaine analyse des rapports entre personnes sourdes et entendants: elle semble étendre l'histoire particulière des sourds européens et américains aux pays africains (dont la

situation est effectivement en partie tributaire de cette histoire), validant ainsi une Histoire sourde.

Et pourtant, la promotion de la langue des signes dans les pays de l'Afrique centrale s'appuie au contraire sur la spécificité de l'histoire de ces pays, aux prises avec des puissances étrangères envahissantes et parfois aliénantes, comme peut l'être aussi la modernisation à l'occidentale...

"Il n'y a qu'une chose, conclue Mr. O. Okombo, que personne, qu'il soit indigène ou étranger ne devrait essayer de faire: donner une langue toute prête à une communauté africaine de sourds."

4 - "Signes naturels" et enjeux politiques.

L'importation d'une langue des signes étrangère, phénomène permis par l'enseignement et l'évangélisation, général dans l'Afrique centrale, présente ainsi trois types de dangers que Mr. D. O. Majiwa définit ainsi: la division "par la langue" de la population sourde, la menace de la langue des signes locale et l'absence de respect des tabous culturels. *"Notre lutte pour changer la situation",* conclue t-il, consiste à *"aller à des villages pour collecter des signes."* C'est dans cet esprit de résistance à une acculturation qui ne touche pas uniquement les personnes sourdes, qu'est ainsi soutenu le projet de recueil des signes dits naturels, ou "du village".

A propos des *"signes naturels"*, remarquons tout d'abord que l'on ne parle généralement pas, au Congo, de "langue". Ils renvoient en effet à ces personnes sourdes isolées qui communiquent par gestes pour se faire comprendre. Il semble que s'ils sont "naturels", c'est parce qu'ils seraient "de nature". Ils restent cependant des productions individuelles. Ancrés dans une "nature humaine", ils naissent au sein d'une réalité sociale: ils représentent ainsi aussi les signes les plus aptes à rendre compte d'une réalité congolaise, africaine. Ils révèlent et appartiennent ainsi à une culture. C'est ainsi que David Cornett parle, lors de son intervention à la conférence de la FMS à Brazzaville, d'une *"langue originelle."*

Pour ces diverses raisons, et parce qu'il s'agit d'une *"région enclavée"* (du point de vue des relations entre sourds) les "signes naturels" désignent bien souvent les signes employés par les sourds de la région d'Owando. Pour ces diverses raisons aussi, ils sont tour à tour magnifiés, recherchés ou bien méprisés.

Dans cet état d'esprit, la Communauté chrétienne des sourds du Congo ainsi que l'IAR visent la revalorisation des signes familiaux afin de limiter la coupure que peut représenter l'impérialisme de la langue des signes de l'école. Le projet de *"recueillir"* et *"sauvegarder les signes naturels"* (et donc congolais) encore utilisés dans la région enclavée d'Owando hante les esprits.

La Communauté chrétienne des sourds du Congo, engagée dans la recherche de signes religieux, procède alors à l'élaboration d'un répertoire congolais, transformant les signes importés du Nigéria (eux-même empruntés aux USA), qui lui semble parfois "inconvenants" et trop étrangers à la culture congolaise. Certaines façons de dire en signes américains, pouvant recevoir plusieurs significations, notamment sexuelles, sont réaménagées "à la congolaise". Pour donner un exemple équivalent, le signe couramment utilisé au Congo pour signifier "beaucoup", "plein", désigne pour un sourd français et de façon un peu vulgaire l'acte sexuel. Des "décalages" similaires existeraient entre ASL et signes congolais. Le rejet de certains signes peut porter sur des aspects beaucoup plus subtils. C'est ainsi que le signe américain pour Dieu, lettre D avec la main droite orientée

vers le ciel, fut jugé irrespectueux. On lui préfère les bras levés, plus "en accord" avec la prière et la vénération.

Quelque soit leur véritable origine, les "signes naturels" désignent ainsi les signes susceptibles d'être adoptés par la majorité des sourds congolais parce qu'ils font référence à des "réalités propres au Congo": moyens de transports, objets spécifiques, types de relations sociales, notions de respect et de "convenance" pour ce qui est du religieux, techniques de préparation ou d'utilisation pour ce qui est du culinaire, et ainsi tout un ensemble de références à des conduites et postures corporelles.

Voici quelques exemples de "signes naturels", répertoriés par la Communauté chrétienne des sourds du Congo dans le cadre d'une recherche sur les "signes religieux":

- * Honte: main droite devant les yeux, la main gauche fait signe de chasser,
- * Refuser: index tendu, mouvement de l'avant-bras du haut vers la bas.
- * Dieu: bras levés.
- * Merci: la paume gauche frappe la paume droite.
- * Agonie: pincer un peu le bout de l'index gauche avec la main droite puis faire le signe de mort: deux bras le long du corps comme un cadavre.
- * Manioc: geste de couper le manioc avec la main droite.
- * Ananas: signe d'éplucher l'ananas.

David Cornett illustre bien, mais indirectement, ce qui résiste à l'adoption de signes étrangers: les différents peuples ne parlent pas des choses de la même manière. *"Pendant deux ans, les sourds m'ont dit qu'ils n'avaient que deux signes pour dire "oncle"; un signe adapté des signes américains et un signe général qui voulait dire toute la parenté (des cousins, neveux, etc...). Alors un jour dans une conversation avec une jeune dame sourde, elle a utilisé une combinaison de signes pour dire le "petit frère de papa" ("papa-leki" en langue locale). J'avais eu tort de poser la question aux sourds en français pour trouver le signe pour "oncle". Si j'avais demandé en langue locale, j'aurais eu la réponse tout de suite."* {FMS, 1993} (voir illustrations de signes zaï rois)

L'importance accordée aux signes naturels peut sembler cependant paradoxale et reste en dernier ressort éminemment politique. Les sourds possédant l'ASL tendent à mépriser les signes naturels, "moins civilisés". De plus, comme le mentionne David Cornett, la langue des signes en Afrique centrale étant "métissée", il faut d'abord connaître les langues des signes "importées", notamment l'ASL, pour véritablement pouvoir répertorier les signes locaux. Quoiqu'il en soit, ceux qui soutiennent le projet d'étude de ces signes ne les utilisent pas pour communiquer. D. O. Majiwa souligne cette incohérence, portant préjudice au projet même: *"La première tâche de ces associations de sourds doit être de collecter les signes utilisés par les membres de leur communauté des sourds et de les rendre accessibles aux autres sourds ainsi qu'aux entendants vivant avec eux. Un des problèmes de ces associations est le manque de bons dirigeants. Si par exemple le président de l'association est sourd mais utilise une langue des signes étrangère, comment peut-il inspirer confiance parmi son peuple? Naturellement, il ne peut pas le faire."* {FMS, 1993}. Ce fait a cependant le mérite de mettre en évidence les motivations politiques et culturelles d'un tel projet: ses partisans œuvrent essentiellement à la valorisation de la culture congolaise ou plus généralement centre-africaine...

Conclusion.

Ce tableau de la situation de la langue des signes au Congo met ainsi en évidence les enjeux et caractéristiques d'une activité de promotion de la langue des signes.

En réponse à un contexte social particulier et au type de statut des personnes sourdes, les organisations de sourds au Congo se sont d'abord mis en place autour d'enjeux socio-économiques. L'essor d'une conscience communautaire en est à la fois la condition et la conséquence. Ecole et mouvement religieux constituent le sous-bassement de cette mobilisation de la population sourde.

La recherche d'une reconnaissance de signes nationaux, si elle participe de ce désir de voir la langue des signes reconnue officiellement, ne concerne pas que des personnes sourdes. Elle est en effet porteuse d'enjeux politiques: elle représente une revendication nationale et plus largement africaine d'une autonomie culturelle et politique vis à vis des puissances occidentales.

L'intervention de Mr. Okoth Okombo, linguiste kényan, sur la situation de la langue des signes au sein d'une Afrique plurilingue {FMS, 1993}, met à nu notre naïveté: pas plus que pour l'art, auquel la langue des signes est bien souvent associée en France, une langue des signes n'est promue et appréciée "pour soi" et "en soi". Son essor relève de tout un processus de légitimation, engage aussi bien les premiers intéressés, les sourds, que toute une population périphérique et intermédiaire dans ce travail de "construction de la valeur de cette langue". Dans le contexte africain, *"le lien étroit entre le statut social d'une langue et la situation socio-économique de ses utilisateurs"* définit la *"valeur marchande"* d'une langue exclusivement en fonction de son utilisation ou non dans *"la communication officielle"*.

Revenant vers la revue évoquée au-début de ce travail, et sans oublier que la langue des signes est communément associée en France à un phénomène artistique (faisant lien avec "le monde" qui nous entoure) et, paradoxalement, étranger (ne représentant pas le lien qui "nous" rassemble), l'essor actuel de la langue des signes ne remettrait pas en cause, loin s'en faut, les représentations mythiques qui lui sont associées.

Cette séduction contemporaine viendrait, selon B. Virole, *"de la résonance entre leur langue faite de scènes visuelles stylisées et une culture de plus en plus soutenue par la prévalence de l'image."* Ce ne serait cependant pas notre sensibilité nouvelle à l'égard de l'image qui nous permettrait de mieux comprendre ce qu'est la langue des signes en elle-même. Ce n'est précisément pas en tant que langue, mode de communication ayant les mêmes fonctions et destinée à occuper les mêmes places que nos langues vocales, que la langue des signes semble être de plus en plus valorisée. Voici comment B. Virole la décrit et en souligne "l'intérêt": *"L'agencement des signes suit l'ordre des événements dans un monde virtuel, véritable anamorphose du réel perceptif (...). Il est remarquable de voir que la surdit  s'inscrit dans la modernit  d'une pens e o  les proc dures contemporaines d'analyse s mantique retrouvent aujourd'hui l'importance des aspects icono-dynamiques de la repr sentation et de l'ancrage de toute repr sentation s mantique dans une ph nom nologie perceptive."*

L'essor de la langue des signes en France ne serait pas ainsi essentiellement tributaire de ce qui motiva pourtant sa "promotion": le respect de l'autre et surtout des droits humains (  travers la notion de langue naturelle des sourds). "Leur" langue n'est pas pour "nous" un moyen de communication mais un outil de pens e, de conception, tout comme l'est l'image virtuelle. Le fait que ces sc nes visuelles et ces signes constituent une langue est particuli rement stimulant. La langue des signes serait ainsi bonne   penser et utile pour penser "autrement".

Bibliographie:

- * Compte-rendu de la conférence de la FMS à Brazzaville, 1993 (pas encore en publication).
- * Historique de la Communauté chrétienne des sourds du Congo et rapports de recensement à Pointe-Noire et Owando.
- * "Manual on how to establish and run an organization of the deaf", R. Moustgaard, WFD, Finland, 1994.
- * "Psychanalyse et surdité; La parole des sourds", revue "Psychanalyse" de 1993.